

29

n° département

CHATEAULIN

commune

en ville

lieu-dit

adresse

Châteaulin

Châteaulin

arrondissement

canton

EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

33.04

édifice ou ensemble contenant

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

1A0005339

Coordonnées. Lambert : 2

X = 122, 97

Y = 375, 66

XE =

YS =

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1963

section : A 1

parcelle : 201

Propriété : commune.

Destination actuelle :

Protection :

État de conservation :

Établi en 8.1968 par Mosser

Revu en 2.1976 par Boucher

I- HISTORIQUE

1. EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

L'église actuelle a remplacé à la fin du XIXème siècle une église qui avait, elle-même, connu de nombreux remaniements, assez bien connus par les archives.

- 10 Mars 1664. Un procès-verbal des armoiries fait avant la démolition et la reconstruction du clocher nous apprend que "la pointe et esguillon" du clocher a déjà été abattue car elle menaçait ruine, le reste étant branlant et "surplombe" sur l'église. Il s'agit d'une tour à "quarrée" et chambre des cloches. Un écusson est mentionné sur le "pilastre du fronton" de la porte principale et occidentale (1).
- 18 Mars 1664. Le présidial de Quimper autorise la destruction et reconstruction du pignon et de la tour, les paroissiens s'étant engagés à y remettre les armes de l'abbaye de Landevennec sous celles du roi (1).
- 23 Mars 1664. Bénédiction et pose de la première pierre du nouveau clocher par le prier, sans opposition des paroissiens (1). Ce clocher fut élevé, Jean Riou étant fabriquer, par Estienne SALAUN, qui avait pris le marché et qui est "dit maître-piqueur de pierre à HANVEC lors de son mariage avec Marie QUEINEC de PLEYBEN, le 1er Février 1655, et qualifié d'architecte à PLEYBEN, lorsqu'il fait en 1685 un projet de reconstruction de l'église de Ploudiry" (2). La tour sera bâtie de neuf en pierre de LOGONNA et comportera un escalier intérieur, travail confié à deux charpentiers. L'écusson et les armoiries du roi sont en pierre de kersanton. Des travaux sont menés à la toiture et à la couverture. L'ensemble se monte à 1600 L. 4 s. 10 d. (3). Une élévation de la façade Ouest faite en 1867 par l'architecte BIGOT nous montre un clocher à trois niveaux (souche parallélipipédique à bandeau et corbelets, chambre des cloches à balustrade et baies-libres plein-cintre à clef pendante, enfin flèche cantonnée de gâbles à remplage et entourée d'une balustrade) très proche de celui de l'église paroissiale de CAST (4); sur la face Ouest de la souche se voyait l'inscription "JEAN RIOU FAB. 1664 (5). La façade était percée d'une porte à arc brisé moulurée de gros tores traités en colonnettes à petits chapiteaux, dont l'archivolte était soulignée d'une accolade à crochets et fleuron supportant une statue, et encadrée de deux pilastres amortis d'un fleuron ou d'un socle de statue figuré; deux contreforts droits contrebutaient la façade. Lors des travaux de 1664 on signale que sous la voûte de la grande porte sont installées "de grandes pierres de forme de platine". (6)

(1) A.D. Finistère 2 H.161.
(2) COUFFON (René) et LE BARS (Alfred). Répertoire..... p. 486.
(3) A.P. Châteaulin. Cahier de Comptes de la fabrique 1664-1665.
(4) Archives de l'évêché de Quimper. Cf. Annexe.
(5) P. Potier de COURCY. Revue Bretonne, 1844 t. 3.4. p. 262-288.
(6) Voir note (3).

- 1668-1669. Guillaume BASTON, maître-orfèvre refait la croix d'argent pour 72 £. L.
- 1669-1670. Commande d'un confessionnal.
- 28 Août 1678. Le prieur consent à l'accroissement de l'église qui doit se faire en reculant le pignon du maître-autel de 16 pieds de longueur "dans le cimetière, en le remontant sur le modèle du précédent. (1)

1er et 2 Juillet 1680. A cet effet est dressé un procès-verbal des armoiries qui nous donne aussi des indications sur l'église. Il n'est pas facile de savoir quel en est le parti général : le choeur est éclairé par une maîtresse-vitre (trois formes surmontées d'un trèfle de chaque côté puis de deux soufflets encadrant une verrière) représentant les "Mystères de la Passion", et de deux petites "verrières en long" derrière les autels encadrant le maître-autel et au même niveau. Sur le mur Sud de la nef ou du collatéral se succèdent d'Est en Ouest une fenêtre murée surmontant le banc des seigneurs de KERSTRAT TREOURET, puis une petite porte, puis, au milieu, une grande fenêtre (trois formes et deux soufflets) surmontant un enfeu qui renferme le tombeau des seigneurs de KERSTRAT, et enfin "au bas de l'église", une petite fenêtre à deux formes. Sur le mur Nord, on voyait une chapelle dédiée à saint Eloi qui portait un ensemble d'armoiries au centre desquelles se lisait la date de 1634; le mur était percé de deux portes surmontées chacune d'une petite fenêtre et encadrant une troisième petite fenêtre. La charpente est dite menaçant ruine ainsi que le pignon du chevet.

Le procès-verbal signale par ailleurs un "Ecce Homo" dans une niche sur la porte principale du cimetière. (1).

- 1691 Il semblerait que ce soit la date à laquelle eurent lieu les travaux prévus concernant le chevet. (2) (3).
- 1735-1737 Construction d'une nouvelle sacristie pour laquelle furent sans doute utilisées des pierres du manoir de COATNINON en PLOMODIERN (4).
- 23 Mai 1749. La dame de KERSTRAT fait peindre ses armes sur la maîtresse vitre par Jean-Gabriel ROJEROU, vitrier à Quimper (5)
- 1751 Réfection du pavage. (6)
- 1751-1752 Chaire à prêcher par Louis LANCHOU, auteur en 1755 du retable de N.D. de KERLUHAN, et d'un retable de saint JOSEPH à l'église Notre-Dame en 1765. (7)
- Février 1766. Les bénédictions de Landévennec cèdent du terrain pour un nouvel agrandissement : il est prévu d'installer le maître-autel "à la romaine" et le choeur derrière. (8)
- 1767 Projet d'achat d'un autel en marbre à NANTES, abandonné le 20 Novembre. On passe commande d'un autel en bois à Louis MAGADO de GUISSÉNY. (9)
- 18 Septembre 1768. Réception du nouveau maître-autel. (10)

(1) A.D. Finitère 2 H 161.

(2) Y. GESTIN. Histoire de Châteaulin... p. 43.

(3) A. MUSSAT. Notre-Dame de Châteaulin C.A.F. 1957 p. 189.

(4) A.P. Châteaulin. Cahier des délibérations du Corps politique. 1732-1765.

(5) ABGRALL (J.M.) et PEYRON (P.). Notices année 1905.

(6) Voir note (4).

(7) - note (4).

(8) - note (4).

(9) - note (4).

(10) - note (4).

- Novembre 1793. L'église est désignée pour servir de magasin à fourrage; les armoires sont martelées. (1)
- 21 Octobre 1796. (3e Vendémiaire an V). Réouverture au culte. Travaux de réfection de la toiture et percement des ouvertures murées (1).
- 6 Juin 1807. Creusement d'une fosse destinée à recevoir les ossements que renferme le "reliquaire", qui sera abattu. (2)
- 30 Juillet 1807. Le curé demande de l'argent pour des réparations extérieures. (3)
- 8 Février 1808. Réparations urgentes à faire à l'extérieur. (4)
- 7 Octobre 1808. Embellissement des autels de Ste Anne et de la Vierge. (5)
- 14 Mai 1830. Présentation au Conseil Municipal d'un projet du curé de rendre l'église "plus haute, plus longue et plus large", la couverture étant en très mauvais état, les murs et les colonnes ne pouvant supporter une nouvelle charpente, et l'édifice lui-même étant trop petit. L'église neuve projetée reviendrait à 51.853 F. le projet est ajourné sine die. (6)
- Année 1840 L'état de la flèche devient inquiétant : on l'enduit de ciment. (7)
- 2 Janvier 1848 Ebranlement du clocher dû à la sonnerie. (8)
- 23 Avril 1854 Ebranlement du clocher. Plafond en mauvais état. Il est prévu de couper la croix au sommet de la flèche. (9)
- 7 Janvier 1855 Deux colonnes sont en mauvais état. (10)
- 15 Avril 1855 Un pilier de la nef penche de bas en haut. Le plafond est en mauvais état, bien que des crédits aient été votés en Mars pour le plâtrer. (11)
- 15 Juillet 1855 Le devis des réparations est rejeté par l'évêché. (12)
- 30 Mars 1856 Nouveau confessionnal. (13)
- 27 Avril 1862 Crédits votés pour rétablir la fenêtre du bras Sud du transept, et repeindre l'autel de la Vierge. (14)
- 13 Juillet 1862 Projets de transformation de l'église en halles et de construction d'une nouvelle église. Projets rejetés en Décembre 1863. (15)
- 30 Juillet 1862 Désaccord de la fabrique avec l'avis de l'architecte BOYER : le clocher devient de plus en plus menaçant. (16)
- 9 Avril 1865 Procès-verbal d'érection d'un chemin de croix. (17)

-
- (1) G. LECLERC. Les églises de Châteaulin - KASTELLIN n° 8 -
 - (2) A.P. Châteaulin. Délibérations de la Fabrique de St IDUNET - 1806-1812.
 - (3) Archives de l'évêché de Quimper. Cf. Annexe.
 - (4) A.P. Châteaulin. Délibérations de la Fabrique de St IDUNET - 1806-1812.
 - (5) Voir note (4).
 - (6) A.P. Châteaulin. Extrait des archives de la mairie et des délibérations du Conseil Municipal entre 1830 et 1870.
 - (7) Voir note (1).
 - (8) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de Fabrique. 1848-1906.
 - (9) (10) (11) (12) (13) (14) Voir note (8).
 - (15) Voir note (6).
 - (16) Voir note (8).
 - (17) Voir note (3) et note (8).

Cette église qui va être détruite est connue par les relevés de l'architecte BIGOT en 1867 (cf. annexe). Il s'agit d'une église orientée avec nef et chœur à trois vaisseaux recoupés par un transept à vaisseau unique; le chœur est à trois pans flanqué de deux chapelles latérales, dont l'une à trois pans aussi; disposition symétrique des ouvertures. Porche hors-oeuvre en Nord, chapelle des fonts hors-oeuvre au Sud. L'espace intérieur est couvert de lambris (?) en berceau plein-cintre reposant sur une série d'arcades en plein-cintre avec colonnes à chapiteau dorique. De BLOIS en 1848, mentionne "dans une partie un peu ancienne du transept, ... une fenêtre du XVIème siècle, dont la verrière semble représenter la scène des disciples d'Emmaüs;(1) le porche Nord qualifié de grec, tombe déjà en ruines(2). La façade occidentale est celle décrite plus haut; dans l'angle Nord-Est se trouve une sacristie rectangulaire hors-oeuvre du XVIIIème siècle.

2. CONTEXTE HISTORIQUE

- La fondation du prieuré est attribuée à IDUNET, que le Cartulaire de LANDEVENNEC qualifie de frère de GWENOLE, et qui avait installé son ermitage sur la montagne NIN, dominant l'AULNE ("qui morabatur in quem dam montaneum qui vocatur Nin,.. super ripam fluminis quod vocatur Hamn".) (3)

- Aux environs de 1090, le duc Alain FERGENT fait don à Saint GWENOLE du verger situé près du château "que l'on appelle CASTELLIN", de l'écluse et ses moulins, ainsi que du droit de pêche qui en dépend. (4)

- Jusqu'à la Révolution ce sera un prieuré-cure uni à LANDEVENNEC sous le nom de LOC-IDUNET, puis LOC-YONNET ou LOGUIONNET, dont l'abbé gardera le titre de recteur primitif, le titulaire de la paroisse étant seulement vicaire perpétuel, qui fut longtemps à portion congrue.

- En 1680, sur la façade Ouest se voyaient les armes mi-parti de France et de Bretagne, de l'abbaye de LANDEVENNEC ("d'hermine avec une église" surmonté d'une mitre et posé sur une crosse avec l'inscription "insignia monasterii Landevennec"), et celles du Vieux-Chastel (d'hermine chargé de trois fasces de gueules, et une crosse derrière; JAN du VIEUX-CHASTEL fut abbé de Landévennec de 1496 à 1522 : selon Dom MARS, il restaura plusieurs des prieurés du monastère.(5) La maîtresse-vitre, outre les armes ci-dessus et d'autres non identifiées, portait un écu d'argent à une bande de sable chargé de trois étoiles d'argent qui peut être MATHEZOU (Jean Mathezou, prieur de 1603 à 1608, qui serait représenté dans la même maîtresse-vitre priant aux pieds de saint Jean) - cf. annexe). Les seigneurs de TREOURET y avaient banc et tombeau. (6)

- Au XVIIème siècle, selon les déclarations de Dom LATOUR prieur, le prieuré de St-YONNET jouissait dans le principe de toute la pêche des saumons dans les écluses de Châteaulin, faite par les propriétaires de maisons de la Rue de Villy.(7)

- 1692 Le prieur reçoit la permission royale de faire relever ses moulins et fours banaux et d'en assurer l'obligation.(8)

- 1715-1724 Procès opposant le prieur de St- IDUNET et le général de la paroisse qui revendiquent chacun le titre d'eglise paroissiale pour Saint-Idunet et Notre-Dame; le jugement en appel fait à Rennes le 8 octobre 1724, donna raison aux bénédictins, mais autorisa quand même la réparation de l'église Notre-Dame.(9)

(1) ABGRALL et PEYRON. Notices 1905.

(2) A. DE BOIS. Châteaulin et Port-Launay. 1848

(3) Cartulaire de Landévennec.

(4) Voir note (3)

(5) ABGRALL et PEYRON. Notices ... Année 1917 p. 140.

(6) A.D. Finistère 2 H 161.

(7) A.D. 44. B 1161 Papier terrier de 1678-1680.

(8) A. Mussat. Notre-Dame de Châteaulin C.A.F. 1957 p. 189.

(9) "Mémoire historique touchant les églises de Saint-Idunet et de N.D de Châteaulin"

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

- 20 Mars 1862 L'évêché informe M. CAUGANT qu'ayant trouvé une somme d'environ 50.000 F., il est temps de charger l'architecte BIGOT de dresser plans et devis pour une nouvelle église.(1)
- 1862-1863 Projet de transformer l'église en ~~place, en~~ halles et d'en construire une nouvelle, désapprouvé par le préfet et rejeté le 6 Décembre 1863. (2)
- 7 Octobre 1866 Nouveau projet présenté par le curé de reconstruire l'église paroissiale, devenue beaucoup trop petite avec les élèves de la nouvelle école des Frères. (3)
- 10 Mars 1867 Approbation du plan et du devis de BIGOT, qui se monte à 105.000 F : la fabrique paierait 15.000 F et une souscription en fournirait 65.000. (4)
- 7 Avril 1867 Décisions d'expropriations.(5)
- 6 Octobre 1867 Nouveaux plans et devis : 119.573 F. 98.(6)
- 1867? 29 Décembre 1869 Déménagement du mobilier. Les orgues sont donnés à l'église Notre-Dame.(7)
- 25 Janvier 1868 Décision de remplacer le moëllon de STANGFORN recouvert de chaux par le moëllon piqué de LOCRONAN pour les parements extérieurs. Le plan semi-circulaire de l'abside et des chapelles absidiales est remplacé par un plan polygonal. (8)
- 2 Février 1868 Adoption du nouveau plan. (9)
- 5 Avril 1868 Modification du clocher à la demande du maire qui le trouve trop maigre. (10)
- 27 Décembre 1868 La kersantite est adoptée pour le pavage intérieur. (11)

- (1) Archives de l'évêché de Quimper. Cf. Annexe.
(2) A.P. Châteaulin. Extrait des archives de la Mairie et des délibérations du Conseil municipal entre 1830 et 1870.
(3) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de Fabrique. 1848-1906.
(4) Voir note (3).
(5) Voir note (2).
(6) Voir note (2) et note (3).
(7) Voir note (3).
(8) Voir note (2).
(9) Voir note (2).
(10) Voir note (1) et note (2).
(11) Voir note (2).

- 18 Juillet 1869 Crédits pour l'installation du nouveau mobilier
(un harmonium, la réinstallation des autels laté-
raux et des statues). (1)
- 5 Novembre 1872 Le ministre de l'Instruction Publique et des Cultes
accorde 3000 F. pour aider à la reconstruction de
l'église.(2)
- 19 Avril 1874 Projet de construction d'une tribune d'orgues.(3)
- 14 Juillet 1875 Autorisation d'installer un confessionnal der-
rière le maître-autel. Commande d'une nouvelle
statue pour l'autel de la Vierge. (4)
- 30 Décembre 1877 Autorisation de construire une tribune et un
buffet d'orgues. (5)
- 24 Avril 1881 Proposition de construire une seconde sacristie
au Nord. (6)
- 12 Avril 1885 Achat d'Orgues d'occasion. (7)
- 8 Avril 1888 Installation de l'éclairage électrique. (8)
- 13 Avril 1890 Autorisation de construire une nouvelle sacris-
tie. (9)
- 25 Mars 1891 Renvoi des plans et devis concernant l'installa-
tion d'une grille autour de l'église et la nou-
velle sacristie. (10)

(1) A.P. Châteaulin. Délibérations du Conseil de Fabrique. 1848-1906.

(2) Archives de l'Evêché de Quimper. Cf. Annexe.

(3) Voir note (1).

(4) (5) (6) (7) (8) (9) Voir note (1).

(10) Voir note (2), et A.P. Châteaulin. Projet de construction d'une
sacristie par MARIN ?, daté
du 3 Décembre 1889 (Cf. Annexe).

II- DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Eglise construite sur la rive droite de l'Aulne, sur une place bien dégagée au Nord, limitée au Sud par le mur du presbytère. La flèche domine les toits, mais l'élévation occidentale n'est visible entièrement que d'une partie de la rue Baltzer, où elle apparaît en perspective, sur une plate-forme, et précédée d'un escalier qui la surélève par rapport à la rue. L'ensemble de l'église est entouré d'une grille. L'implantation de l'édifice actuel ayant été imposé par le développement urbain antérieur, l'église a un axe d'orientation Sud-Est/Nord-Ouest.

2. MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

* Extérieur : granite jaune en moyen appareil de pierre de taille. Encadrement des baies en léger saillant. Couverture en ardoise avec faîte en tuiles rondes sur la nef, le chœur, le transept et les sacristies; couverture des collatéraux et du déambulatoire en zinc.

* Intérieur. Murs en pierre apparente jusqu'au tiers de leur hauteur, couverts d'un enduit jaune au-dessus. Arcades et encadrement des baies en pierres de taille apparentes. Sol dallé de granite.

3. PARTI GENERAL - PLANS - COUPES. ELEVATIONS INTERIEURES

*Parti général, plans, coupes.

Eglise orientée, de type basilical, à transept saillant, terminée par un chœur polygonal à déambulatoire et chapelle d'axe, et dominée par une flèche occidentale en pierre. Axe de symétrie Est/Ouest.

Nef à trois vaisseaux de cinq travées; transept à vaisseau unique; chœur à un vaisseau terminé par une abside à cinq pans, et un déambulatoire. Massif occidental saillant de la largeur de la nef à l'intérieur et à l'extérieur. Chapelle d'axe polygonal en hors-oeuvre à l'Est greffée sur le déambulatoire. Deux sacristies symétriques en hors-oeuvre, de plan rectangulaire terminées par une abside à trois pans sur les côtés Nord et Sud du chœur. Chœur liturgique surélevé par quatre marches. Chapelle des fonts à l'extrémité Ouest du collatéral Sud.

Vaisseau central et vaisseau transversal de même hauteur éclairés par des fenêtres hautes, s'ouvrant sur les collatéraux et le déambulatoire par des arcades à arc brisé retombant sur des piliers à noyau carré flanqués de colonnes à chapiteau.

Contreforts angulaires aux angles de la façade Ouest, des bras du transept et du déambulatoire; contreforts droits à chaque travée de la nef.

Vaisseau central et vaisseau transversal couverts d'un lambris en fausse voûte d'ogives à cinq quartiers rayonnants sur l'abside du chœur; couverture identique des collatéraux et le déambulatoire, celui-ci avec ogive à projection brisée; chapelle d'axe couverte d'un lambris en voûte d'ogives à huit quartiers.

* Elevations intérieures.

a) Nef.

Mur Ouest : porte axiale à arc brisé, chanfreinée, flanquée de deux petites portes rectangulaires à linteau sur corbelets et encadrement chanfreiné et surmontée d'une rose. Une tribune en bois s'y appuie

Elévation Sud: divisée en cinq travées, formée par une arcade à arc brisé mouluré retombant par l'intermédiaire de quatre chapiteaux à décor végétal sur les colonnes flanquant un pilier à noyau carré, à base moulurée, et une fenêtre haute.

Le mur Sud du collatéral est percé, au droit du massif occidental, d'un oculus à cinq lobes, puis au droit de chaque travée, d'une fenêtre, sauf la travée centrale percée d'une porte cachée par un tambour polygonal.

Elévation Nord : identique.

b) Transept.

Bras Sud et Nord identiques. Murs Est et Ouest divisés en deux travées dissymétriques, l'une formée par l'arcade ouverte sur les collatéraux et le déambulatoire puis la fenêtre haute, l'autre par une deuxième fenêtre haute; murs Sud et Nord percés d'une haute et étroite fenêtre axiale à arc brisé.

Les angles de la croisée sont moulurés d'un chanfrein amorti d'un motif d'adoucissement convexe.

c) Choeur.

Formé de sept travées (deux droites symétriques puis rond-point à cinq arcades) identiques à celles de la nef.

La partie Nord et la partie Sud du déambulatoire sont percées symétriquement, dans le premier pan d'une porte rectangulaire à linteau sur corbelets et encadrement chanfreiné donnant accès à chacune des sacristies, puis dans les deux pans suivants, d'une fenêtre.

Les fenêtres sont à arc brisé, encadrement ébrasé et appui taillé en pierres apparentes. Les remplages sont de trois types :

- Fenêtres basses (collatéraux, déambulatoire) : deux formes trilobées surmontées d'une rose à cinq lobes.
- Fenêtres hautes : deux formes trilobées surmontées d'un trèfle.
- Fenêtre axiale du transept : trois formes trilobées supportant chacune un trèfle, et couronnées d'une rose formée de quatre quadrilobes.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

* Façade Ouest.

Un avant-corps central sépare deux pans de mur percé d'une fenêtre. L'avant-corps et un mur-pignon contrebuté par deux contreforts angulaires et couronné d'un clocher. Porte axiale à arc brisé, à ébrasement mouluré de trois gros tores retombant sur des colonnettes à chapiteau; l'arc est souligné d'une archivolte en accolade à crochets et fleuron pénétrant dans des pilastres à pinacles. Au-dessus de la porte, rose à deux rouleaux ébrasés, puis niche à accolade. Crossettes figurées aux rampants du pignon.

Le clocher, s'élevant au nu du mur est à trois niveaux :

- souche parallélépipédique couronnée d'une balustrade sur corbelets, cantonnée de gargouilles;
- chambre des cloches percée sur chaque face de deux baies à linteau sur corbelets et cantonnée de pinacles;
- flèche appareillée à quatre gâbles ajourés, cantonnée de pinacles.

Il est flanqué de deux tourelles symétriques, de section octogonale à flèche appareillée.

* Façade Sud.

Élévation à deux niveaux, les fenêtres hautes de la nef apparaissent en retraite, et six travées délimitées sur le collatéral par des contreforts à retraite et chaperons talutés et à ressaut; première travée formée d'un oculus ébrasé et d'une meurtrière; autres travées formées de deux fenêtres au même aplomb, à arc brisé, encadrement ébrasé saillant et appui taluté, sauf la quatrième travée percée d'une porte rectangulaire à linteau sur coussinets, précédée d'un escalier. Empattement à la base, en pierres plus sombres. Corniche en dents-de-scie sous l'égoût du toit du collatéral. Larmier sur toute la longueur de la nef sous l'appui des fenêtres hautes entre lesquelles apparaissent quatre ancras de tirants en croix. Corniche à modillons sous l'égoût du toit de la nef et régnant sur tout l'édifice.

Les murs Ouest et Est du bras Sud du transept sont identiques : une partie inférieure aveugle, un larmier et deux fenêtres hautes continuant celles de la nef. Le mur Sud est un mur-pignon contrebuté de deux contreforts angulaires, aux rampants chanfreinés à crossettes figurées et amortis d'une croix de pierre; haute et étroite fenêtre axiale dont l'arc brisé est souligné d'une archivolte retournée à crossette.

Sacristie dans l'angle du chœur et du bras Sud. Face Sud percée d'une porte rectangulaire à linteau sur coussinets servant d'appui à une fenêtre à arc brisé, ébrasée; corniche (cf. collatéral); lucarne à fermette débordante à l'aplomb de la porte. Pans Sud-Est et Nord-Est aveugles, ornés d'un moellon de kersantite portant des armoiries (cf. annexe); pan Est percé d'une fenêtre.

* Façade Nord.

Identique à la façade Sud. Sauf porte de la quatrième travée de la nef : à arc brisé mouluré de deux tores retombant sur des colonnettes à chapiteau et d'un cavet, et extrados orné de crochets reposant sur des pilastres (cf. photo). Une fenêtre sur le face Nord de la sacristie.

* Façade Est.

Chevet dont l'élévation reprend celle du reste de l'édifice. Pans droits du déambulatoire cachés par les sacristies, pans coupés percés d'une fenêtre identique à celles des collatéraux. Chapelle axiale à pans droits aveugles et pans coupés percés d'une fenêtre. Fenêtres hautes du chœur percées dans chaque pan, identiques à celles de la nef.

5. COMBLES ET COUVERTURES

* Toit.

L'ensemble de la nef et du chœur est couvert par un toit à deux versants terminé par une croupe à cinq pans et pénétré perpendiculairement par le toit du transept de type et de hauteur identiques.

Collatéraux couverts d'un appentis terminé à l'Ouest par une croupe.

Déambulatoire couvert d'un appentis pénétré par le toit à deux versants et croupe à trois pans de la chapelle d'axe.

Sacristies couvertes d'un toit à croupes polygonales pénétré par le toit à deux versants de la lucarne. Souche de cheminée sur le versant Sud du toit de la sacristie Nord.

Système complexe d'écoulement des eaux par tuyaux de descente.

* Charpente.

Sur les vaisseaux - central et transversal - elle est formée de fermes à entrain, arbalétrier et poinçon, liés par deux jambettes et des aisseliers. Toutes les deux fermes, la clef de voûte du lambris est liée aux entrains par un lien métallique.

Les fausses-voûtes de couverture de l'espace intérieur sont constituées par des liernes et des couvre-joints en baguettes de bois moulurées et peintes, réunies par une clef ornée et retombant sur des culots ornés, sauf à la croisée où il s'agit de petites sablières à blochets figurés (cf. sous-dossier). Lambris peint en bleu, sauf sur le chœur et la chapelle d'axe (décor polychrome à rinceaux).

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Chapelle d'axe limitée par deux marches de granite et éclairée par une fenêtre dans chaque pan de l'abside : arc brisé, encadrement ébrasé, appui taluté; remplage : une forme trilobée. Murs en pierres apparentes jusqu'au tiers de la hauteur, puis peintes d'un décor polychrome à rinceaux.

Accès à la tour du clocher par un escalier en vis sans jour à trois niveaux dans la tourelle Sud :

- premier niveau menant à la tribune d'orgues,
- deuxième niveau menant aux combles,
- troisième niveau : chambre des cloches.

Contre-poids de l'horloge dans la tourelle Nord.

Sacristies accessibles par une porte dans le déambulatoire de chaque côté du chœur; éclairées par deux fenêtres; comble accessible par une échelle de meunier. La sacristie Nord sert actuellement de chaufferie. Les contreforts angulaires du transept sont apparents à l'intérieur.

III- NOTE DE SYNTHESE

Edifice homogène construit entre 1868 et 1870 par BIGOT, architecte, dans un style néo-gothique très sec où seuls le clocher et le portail Ouest sont des pastiches de l'architecture régionale; la brutalité avec laquelle sont plaqués collatéraux et déambulatoire à l'intérieur, est remarquable. L'intérieur est cependant une bonne réussite avec son espace assez vaste et largement éclairé; les voûtes en bois ajoutent une note d'originalité. On notera l'ambition du programme.

L'édifice antérieur avait connu de nombreux remaniements. C'était une église du début du XVIème siècle (Jan Du VIEUX-CHASTEL fut abbé de Landévennec de 1496 à 1522), à laquelle on adjoignit en 1634 (?) une chapelle Nord, et dont la tour fut élevée en 1664; on l'agrandit encore par le chevet en 1691. Entre 1750 et 1768 nouvel agrandissement. Les relevés de BIGOT (cf. annexes) montrent un édifice néo-classique qui paraît bien avoir remplacé le précédent à l'exception du clocher et des parties "un peu anciennes" (A. DE BLOIS - cf. Documentation).

IV- DOCUMENTATIONSources manuscrites.

A.D. Finistère 1 E 360 (P.V. d'armoiries, non lu). 2 H 161.

A.D. Loire-Atlantique. B 1161.

A.P. Châteaulin.

-Cahiers de comptes de la fabrique 1633-1677.

-Cahiers des délibérations du corps politique du
6 Juillet 1732 au 27 Juillet 1765.

-Délibérations de la fabrique de Mai 1806 à Janvier 1812.

-Délibérations du Conseil de fabrique de 1848 à 1906.

-Extrait des archives municipales et des délibérations
du Conseil municipal entre 1830 et 1870.

-Plan de la seconde sacristie, 3 Décembre 1889.

Archives de l'Evêché de Quimper.

Travaux Historiques

ABGRALL (J.M) et PEYRON (P.). Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commission diocésaine d'Histoire et d'Archéologie de Quimper. Année 1905.

BLOIS (A. de). Notices historiques sur les villes de Châteaulin et Port-Launay. Annuaire de Brest. 14ème année. 1848.

Cartulaire de Landévennec. Edition La Borderie. Rennes, 1888.

COUFFON (R.) et LE BARS (A.). Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon. Saint-Brieux, 1959.

GESTIN (Yves) . Histoire de Châteaulin et légendes Castellinoises. Quimper, 1946.

LECLERC Guy. Les églises de Châteaulin aux XVIIe et XVIIIe siècles. Kastellin n° 8.

Mémoire historique touchant les églises de Saint-Idunet et de Notre-Dame de Châteaulin, dressé sur les pièces produites (...) au procez pendant (...) entre (...) le prieur dudit Châteaulin et (...) le Procureur Spécial du prétendu Général de la même Paroisse (...). S.l.n. d. Rennes (?). c. 1723 - publié dans un recueil de "Factum" .

MUSSAT (A.). Notre-Dame de Châteaulin. Congrès Archéologique de France. Paris, 1957.

POTIER de COURCY (P.). Fragment d'un voyage archéologique en Bretagne. Revue Bretonne, t. 3-4. 1844.

V- ANNEXES

Annexe n° 1 : extrait du document 2 du 1er registre des Comptes de la Fabrique (1663-1664). A.P. Châteaulin.

Comptes de 1663-1664 (archives paroissiales) Jean Riou Fabrique.

- Dit le comptable avoir fait marché (*) maître architecte par l'avis des paroissiens (*) député par le corps de la paroisse pour la façon et acte du marché il a payé au notaire trois livres.
 - Plus le comptable a payé pour cinq batellerées de pierres de Logonne rendues au port Launay pour faire construire de neuf la dite tour la somme de trois cent dix neuf livres tournois, de laquelle il demande aussi allocation.
- Item dit le comptable avoir payé pour trois barriques de vin pour faire le charroi des dites pierres de Logonne et autres pierres à maçonnerie la somme de 87 livres tournois.
 - Plus a payé au dit Estienne Salaun qui avait pris le marché de refaire et construire de neuf la dicte tour la somme de 540 livres tournois pour les deux premiers termes du payement du marché.
- Item payé collation au dit Estienne Salaun et ses autres ouvriers par l'avis des paroissiens lors du marché de la construction de la dite tour pour la somme de 4 livres 14 sols.
 - Plus payé en pain, viande, beurre et autres nourritures pour faire le charroi d'une partie des pierres de Logonna la somme de 25 livres 5 sols tournois.
- Pour 3 batellerées de pierres de maçonnerie rendues près le moulin du roi payé 9 livres, 10 sols.
 - Item payé pour la dépense des charretiers qui auraient charroyé les dites pierres de maçonnerie la somme de 3 livres 10 sols.
- Plus pour une planche de sapin la somme de 20 sols.

Remontre que les paroissiens auraient chargé le comptable par acte pronal de faire descendre les juges au présidial de Quimper pour faire état et procès-verbal des armoiries étant au pignon de l'ancienne tour avant de la démolir pour la construire de neuf pour la façon duquel il aurait payé aux notaires la somme de 3 livres.

(*) Le document est en partie brûlé. Les * correspondent aux parties brûlées.

- Dit qu'au désir dudit acte prosnal le comptable aurait transmis sa requête audit présidial pour faire descendre les dits juges, lesquels se seraient rendus dans cette ville qui aurait fait état et procès-verbal des armoiries étant audict pignon pour laquelle descente il aurait payé à messieurs le lieutenant et avocat du roy chacun trente six livres, pareille somme au greffier et les deux parties au procureur des paroissiens faisant la somme de 132 livres.
- Sur lequel procès verbal le siège aurait ordonné permission de démolir la dite tour pour la construire de neuf et y remettre les mêmes armoiries et que celles du roi y seraient ajoutées, pour laquelle sentence il aurait payé 10 livres
-
 - Plus payé pour huit brassées de cordes la somme de 27 sols
 - Item pour un dabarreur de Dinéault pour une journée la somme de 8 sols
 - Plus payé à Guillaume Breton pour 10 journées la somme de 4 livres
 - Item à Charles Jouen maçon pour une journée 10 sols
 -
 - Item payé à Christophe Le Gourlay pour Faire une voulte de bois 30 sols
 - De plus pour une barrique de chaux payé douze livres
 - Item pour de grandes pierres de forme de platine pour mettre sous la voulte de la grande porte de l'église payé trois livres.
- Plus payé à Noël Guédez pour avoir rendu près le moulin du roy 3 batellerées de pierres de maçonage la somme de trois livres.
 - Item payé au maître et autres ouvriers pour avoir la collation le jour que la première pierre fondamentale fut mise en la tour la somme de 45 sols.
- Plus à Yves Quéré charpentier pour une journée payé 12 sols
- Item pour un darbareur de Plomodiern pour 5 journées 41 sols
 - Item à Guillaume Pernez pour quatre crampons de fer à mettre à la grande porte de l'Eglise la somme de 4 livres.
- Plus pour la nourriture de quelques charretiers à charroyer de la pierre de Logonna du Port Launay à Châteaulin payé treize livres 18 sols tournois.
 - Plus pour la nourriture de 4 charretiers qui perrièrent estant en la perrière de Kerstrat et Stang-forn payé 5 livres 5 sols.
- 4 batellerées 6 batellerées.
 - Plus à un baratier pour faire trois baretées pour servir les maçons payés 10 sols.
- Plus payé pour la nourriture et frais de la dépense de douze charretiers à rendre la pierre de Logonna du Port-Launay à Châteaulin la somme de 11 livres 15 sols.

- Remonter que les paroissiens l'auraient chargé par acte prosnal de poursuivre les fabriques des églises de Nostre-Dame de Châteaulin, Kerluan et saint Combart de lui mettre de l'argent entre les mains pour payer les maîtres ouvriers de la tour et fournir à ce qui était nécessaire pour la construction, pour la façon duquel acte il a payé aux notaires 9 livres tournois.
- Item à Guillaume Le Pernez pour une barre de fer et autres ferrures 40 sols.
- Plus payé au dit Pernez pour deux cents pointes 3 livres 4 sols.
- Item pour 30 journées que le comptable a été occupé tant à Loggonna Daoulas et Landerneau pour choisir la pierre de taille faire charger les bateaux pour rendre au port Launay la somme de 39 livres
Frais et (*) du degré de la tour de Saint Idunet et des armoiries du roy.
- Remonter que les paroissiens l'auraient chargé par acte prosnal de faire faire un degré en la dicte tour à la journée pour la façon duquel acte il a payé aux notaires 9 livres.
 - Plus payé à Estienne Salaun pour 5 journées la somme de 4 livres.
- Au nommé Guillaume picqueur de pierres pour quatre journées 3 livres 5 sols
-
 - Plus ledit comptable aurait été d'abondant chargé par les paroissiens de faire faire le dit degré en la dite tour et de prendre de l'argent des autres fabricques des églises de cette paroisse pour la façon duquel acte prosnal il a payé aux notairés 9 livres tournois.
- Item payé à Estienne Salaun pour une pierre de Kersanton pour faire l'écusson et armoiries du roy trois livres tournois.

....
Le comptable déclare ne vouloir rien prétendre et remettre à la dicte fabrique de Saint-Idunet toutes les journées qu'il a été occupé et direction en cette ville et le Port-Launay pour fournir les matériaux aux ouvriers et faire travailler les journaliers et après avoir calculer la charge elle se trouve monter à la somme de 1600 livres 4 sols 10 deniers. Et la décharge de 1598 livres 13 sols sauf erreur portant la charge excède la décharge de 31 sols 10 deniers.

LE 8 Juillet 1664

René Dulouet évêque de Cornouaille.

N.B. Salaun Etienne, dit maître picqueur de pierres à Hanvec lors de son mariage avec Marie Quéinnec de Pleyben, le 1er Février 1655 il est qualifié architecte à Pleyben, lorsqu'il fait en 1685 un projet de construction de l'église de Ploudiry.(1)

(*) Le document est en partie brûlé. Les * correspondent aux parties brûlées.

(1) R. COUFFON et LEBARS. Répertoire p. 486.

S'ENSUIT LES FRAIS ET MISES DU DIT COMPTABLE (juillet 1664 - juillet 1665)

.....

Dit avoir payé à deux charpentiers pour faire le degré à monter dans la tour la somme de 9 livres 12 sols

Se décharge le dit comptable d'avoir payé à Hiérome Hémary Darbadeur la somme de 3 livres

Plus dit avoir payé à François Roudault darbardeur trois livres

Dit avoir payé à Gilmain du port Launay pour douze barriques de chaux la somme de douze livres

Plus dit avoir payé à un normand pour trois barriques de chaux la somme de 6 livres vingt cinq sols

Item avoir payé pour 6 grandes pierres en forme de platine la somme de 6 livres

Plus dit avoir payé à Jullien Graffiez en collation au dit Salaun et consorts à la (*) du pignon la somme de 4 livres 15 sols

Davantage avoir payé aux dits ouvriers à la fondement du carréen collation la somme de 3 livres 15 sols

Plus dit avoir payé pour charroyer des pierres et chaux 13 sols

Dit avoir payé à Paul Runiou pour une barrique de vin la somme de 37 livres

Pour dix charretées de pierres de Guellevain la somme de 18 livres

Item payé à Julien Graffiez la somme de 31 livres

Plus payé à François Roudault Darbardeur la somme de 17 livres 8 sols

... (*)

... (*)

Davantage payé à Jean Le bras du (*) pour avoir rendu des pierres et en collation la somme de 16 livres

Pour les pierres de Logonna la somme de 19 livres

Dit avoir payé au Ponner Paul les pointages des marteaux et crampons et autres formes la somme de 56 livres 1 sol

Plus payé à Trogavir François pour avoir été tirer des pierres de la perrière de Guellevain et pour les pointages des marteaux et collation la somme de 35 sols 3 deniers

(*) Le document est en partie brûlé. Les * correspondent aux parties brûlées.

Item payé à Laurans Tanguy pour faire quatre fuseaux de fil la somme de 3 livres

Plus payé à damoiselle de Eydreu pour du bois à attacher la cloche la somme de trois livres 15 sols

Payé à Jean Le Goff pour du pain blanc la somme de 4 livres 15 sols

Davantage payé pour du pain et du beurre la somme de 40 sols

Plus payé à Jacques Le Lourdit en poisson 9 sols

Item payé en pain et beurre la somme de 25 sols

Plus payé à Juilein Pober la somme de 3 livres 5 sols

Davantage à Jean Riou aussi pour viande la somme de 20 sols

Pour du salé la somme de 25 sols

Item payé à Claude Lenor Darbardeur la somme de 3 livres 5 sols

Payé à Hiérome Hémerly 3 livres

Payé à François Roudault trois livres

Item payé à Guy Simon la somme de 45 sols

.... (*)

Item payé aux ouvriers le jour qu'on (*) sur la tour en collation la somme de 9 livres

Plus payé à Jean Mazé (*) la somme de 3 livres

Payé à Jacques le Piniant fils et valet pour accomoder l'église la somme de 13 livres 5 sols

Davantage payé Guill Simon en argent et collation au dit Simon, cloutier et couvreur la somme de 17 livres

Plus payé à Jacques Le Piniant fils et valet la somme de 16 livres 8 sols

Item payé à Adrien Bartou pour des clous, lates et autres clous la somme de 6 livres 20 sols.

Plus payé au dit cloutier pour deux milliers de clous de lates la somme de 40 sols à raison de 20 sols le millier

Davantage payé à un homme (*) pour des chevilles 25 sols

Payé en tuiles la somme de 45 sols

Plus payé à Yves Le Gac pour tirer de la perrière de Kerstrat 1300 pierres d'ardoise la somme de 12 sols

Davantage à un homme pour avoir apporté de la terre la somme de 16 sols

Plus payé pour de la cire la somme de 14 livres 5 sols

Item payé pour aller quérir les saintes huiles à Quimper la somme de 30 sols

Plus payé en huile de noix pour mettre en la lampe la somme de 15 sols

Davantage en vermillon et (*) la somme de 32 sols

(*) Le document est en partie brûlé. Le (*) correspond aux parties brûlées.

Annexe n° 2 : procès-verbal des 1er et 2 Juillet 1680 avec inventaire des armoiries.

Photocopie intégrale de l'original et transcription (en partie).

A.D. 29 2 H 161

Ces documents sont suivis, en note, de l'identification de certaines armoiries.

- F°1... " Nous Charles dondel Seigneur du Parc Conseiller du Roy Seneschal au présidial de Quimpert scavoir faisons que ce jour premier Juillet mil six cent quatre vingt nous est venu trouver en notre logis à Quimpert Mre Allain douçin (?) procureur de Mre Jacques Lansonnet fabrique de l'Eglise de St. Idunet parroissiale de Châteaulin et fondé en procure du général de la dicte parroisse en dabte du dixneuffiesme may dernier deubement garanty lequel nous auroit requis de nous transporter jusques en la ville de Chasteaulin pour faire estat et proces verbal des armes preminances prerogatives, et autres droicts honorifiques de lad. Esglise laquelle lesd. parroissiens sont en dessain de faire desmolir attendu quelle menasse ruine pour Icelle retablir"...
- F°3... " De tout quoy nous avons delivré acte ...
... et procédé a donner les apüremens requis ainsy qu'en suilt scavoir audit fabricque et aud. pere gingat que dans la tour qui est au-dessous de la galenye du clocher il y a trois escuzons en bosse dont le superieur est party des armes de france et de bretagne entouré du collier de l'ordre de Saint Michel avec une couronne au-dessus et les deux aultres escuzons qui sont au desoulz sont à niveau l'un de l'autre et celluy qui est à la droicte est chargé d'ermine avecq une esglise et deriere ledict escuzon et au dessus d'icelluy il y a une mistre et une crosse et l'autre escuzon est d'ermine chargé de trois faces ayant une crosse.
- F°4... Derrière et plus bas au-dessous de la dicte grande porte environ dix sept piedz au dessoubz il y a deux escussons en bosse l'un sur l'autre dont le supérieur est d'ermine à une esglise ayant une crosse et une mitre au-dessus semblable au précédant et celluy du dessous est d'ermine à trois faces semblable pareillement à celluy cy dessous mentionné et est posé sur le pilastre du milieu du fronteau de lad. porte principale de la dicte esglise lesquels quatre escuzons ne faisant que deux armes ledict pere gingatz nous a dict estre celles de l'abbaye de Landenenec et de jan de vieux chastel anciennement abbé de la dicte abbaye. Avons donné pour adveré et constant que au pignon du logis et maison prioralle joignant le cemetière il y a un lyon de pierre sur la cornière du pignon oriental et au hault d'icelluy tenant entre ses griffes un escusson chargé d'une croys fleurdelyse et que deriere le lion et en la mesme pierre il se lit ces mots qui sont escrits en gros caractères M : O : Lansulien prier de Chaulin : et à coste 1589"
- F°5... " ... Ensuilte avons entré en ladicte esglise ou ledict fabricque nous a requis de verbaliser la maïstresse vistre qui est derrière le grand autel au pignon oriental ce que faisant donnons pour constant que ladicte grande vistre a trois jours séparés par deux jambages de pierre de taille surmonté d'un treffle de chaque côté et deux souffletz anssy un de chaque costé au milieu desquelz souffletz il ya une veriere et que dans les deux souffletz superieurs il y a deux escussons l'un de france entouré du colier de l'ordre de saint michel avecq une couronne royalle au dessus et l'autre escusson est de bretagne et est tenu par

* F^o 6 un ange aux deux souffletz inférieurs il y a deux escuzons le premier d'ermine chargé de trois fasses de geules et est tenu par un ange, le second est d'azur à une croix pattée d'argent ayant un petit lambel en cheff de sable et tenu aussy d'un ange.

En l'endroit ledict mellion pour ladicte dame de tregain a soustenu qu'au milieu desd. quatre souffletz ses armes estoient places et avons donné pour constant qu'en cest endroit du milieu desd. souffletz il ya un vair blanc sans escusson... "

... " Avons donné pour adveré audict père Guigatz que l'escusson d'ermine chargé de trois fasses de geulles estant en ladicte vistre est pareil à celluy de la tour et qu'au hault des trefles estanz en ladicte vistre et il y a deux escussons le premier d'or à une croix fleuronée ou fleurdelisée d'azur posé en sautoir et est semblable à ceux qui sont sur la maison prioralle et le second escusson est enoualle d'argent à une barre de sable chargé de trois estoilles; que au premier jour il y a au bas d'icelluy un priant avecq un surply et une chape ayant les mains jointes aux piedz d'une image de Saint Jean Baptiste ayant un livre ouvert sur un prie Dieu sur lequel se void un escusson d'argent à une barre de sable chargé de trois estoilles d'argent que ledict père Gingatz a dict estre un prieur de ce prieuré de Chasteaulin. Et au hault de ce mesme jour il y a la représentation des misteres de la passion ainsy que dans les autres jours. Et qu'en ladte vistre il n'y a autres armes ny escussons que celles cy-dessus mentionés. Donnons aussy pour constant audict fabricque que autour de la nef et en dedans il y a une lissière chargée d'escussons partyes de france. F^o7 et de navarre et de france et de bretagne - donnons aussy pour adveré audict douvin qu'au mesme pignon oriental il ya deux petites verrieres en long derriere les autres qui sont à costé et à niveau du maistre autel dans lesquels il n'y a aucun escusson. En l'endroit ledict thomas demande les apurements portés par le procès-verbal du seiziesme may mil six cent cinq soient donnes pour apurés et adverés ce que faisant luy avons donné pour adveré que dans la longue merdionalle de lad. esglise il y a une veriere presantement bouchée d'une ardoise au bas de laquelle veriere il y a un grand bancq avecq accoudouer chargé d'un escusson portant un sanglier qu'il dict estre les armes de Kstrat trcourret ... "

parroissiale de Chastaultin aux fins de la Reques le
 sauff aux particuliers Juresses a grande liberelement
 qu'il a deviseront pour la Conservation de leurs Droits pour
 passe de ce. ce ne permis auxd. parroissiens de demolir requi-
 sira Necessaire de ladite Eglise de Saint Junes par la
 Re Edifficayon plus bellissem. d'icelle par ledit. Doumy p'ledit
 Personneur signee, signe J. Laformeur pourin procureur /

M. Lesd. droit. soit pres. une douz. d'icelles cinquante Religieux
 ben. d'icelles demeurant de l'abbaye de Landevenec. J'aurant pour
 douz. d'icelles talours. prieur titulaire du prieure de Saint Junes
 de Chastaultin membre de l'abbaye de ladite abbaye que pour ledit
 abbe Religieux d'icelle a requie que les mesmes armer de certains
 prieur qui sont parroissiens d'icelle. La mais desse. de du grand
 autel de ladite Eglise soit venue a pose aux mesmes l'indict
 d'icelle qui se fera de nouveau avec les mesmes figuree
 qui parroissent d'icelle. Ladite grande. visse. que ledit armer
 de ladite abbaye soit sur grande. de fosse. de pierre de taille
 pour estre apose par d'icelle. par d'icelle. le Cul de lampe du
 grand autel qui se fera ainsi que ledit. le jour d'aposte de la tou-
 ou portal de ladite Eglise est ademande' quil luy soit donne
 pour apose les aposements et quil demundera par luy apprie
 p' a figure ainsi signe J. Francois cinquante /

M. Guillaume Thomas Sportant procureur de Messieurs
 Messieurs Urbain de Cheuret. Vousill de du roy J'aurant
 a premiere magistat de la cour royale de Chastaultin lequel
 demande. quil luy soit a pres. de l'acte des armes pleines
 dont il est en possession d'icelle. Ladite Eglise que d'icelle
 Canonial. que ledit parroissiens pres. d'icelle faire
 d'icelle soit armer. Esours oue. p' d'icelle d'icelle ainsi
 que ledit parroissiens soient Retablies d'icelle la mesme
 forme que ledit parroissiens et par icelle demander
 que sera armer plus Entierment de la maison de
 d'icelle soit mis a payser d'icelle Canonial
 CC

derrière. Et plus bas au dessous de ladite grande porte. En un
 dix sept piedz au dessous. Il y a deux Escussons de bois
 l'un sur l'autre. Le supérieur en dessus a une croix
 ayant une croix et une croix au dessus. Le semblable au précédent
 Et celui du dessous. En dessous d'icelle sans. Le semblable
 d'icelle. Et celui cy dessus mentionné est en pose sur le pilastre
 murin du fronton de ladite porte principale de ladite église
 de laquelle quatre Escussons ne font autre que deux armures
 de dit perron. Lesquels nous a dit être celles de l'abbaye
 de laudun. Et de par de vieux chât. Anciennement
 abbé de ladite abbaye. Allant donner pour advenir proustant
 que au pignon du logis de Maison priorale. Joignant
 le cimetière. Il y a un byron de pierre sur la corniche du
 pignon oriental et au haut d'icelluy un armure de pierre
 de l'Escusson d'icelle. Croix fleurdelisée et que derrière
 le lion de lames en pierre. Il se lit sur motz qui sont
 écrits en goth. Caractere M. O. Lan Julien s'icelle
 de hallin. es a' co 12 1389. Cet armure en pierre. Laque
 Joignant ladite pierre au pignon. Le pignon oriental de ladite
 maison priorale. Il y a une fenestre dormant dans le dit
 cimetière. Laque la porte pour entrer dans le dit
 maison priorale ouverte sur le dit cimetière. Quand de l'un
 de la porte de ladite maison. Prochainement. Cimetière
 Il y a un byron. Escusson que celui qui par le dit lion
 Et nous a le dit perron. requise de luy donner pour apurer
 qu'au pignon oriental de ladite église. derrière le grand
 autel. Il y avoit trois. a quatre petites Cellules. Quelcun
 a l'entrée de terre. L'une quelcun a basse le cimetière
 Requise a l'ad'effect que le vieux vicair. Le fabrique
 par eux. Estant a présentz de déclarer. Il n'en par tray

Quoy ayi homme de ce tistige de Cellule surquoy ledit sieur
 Vicaire ledit fabrique maistre Julien le Meris de
 gressade de chas haulin maistre regillaume et honneur
 presens au dict chas haulin nous ont unanimement
 riot qu depuis leur trois moyer flor ont fait baisser
 l'atere du Cemittiere derriere le grand autel et ont veu
 de petite maisonnette cachee es ladicte terre qui avient
 a parvenire de Cellule ainsi signe' Jcayollin. & C. p. Ju.
 m. c. c. gressade, thomae p. J. l'auto m. l'us

MONSIEUR Caussy donne pour Constant au. xx. xx. g. g. g. g. que les
 Cemittiere est separe' du parvis du prieure par une
 muraille. En l'endroit de quoy ledit fabrique adict que le
 fere au pres de son yver l'aveue presens au dict prieur
 a par avote presens accordé six piedz d'aveue le parvis
 du dict prieure du costé d'auind pour l'augmentation de
 construction de ladicte Eglise ledit avote presens adab
 du vingt troissiesme Jamie mil six Cent cinquante et six
 En null auons en l'adicte Eglise ou ledit fabrique
 pour d'aveue de tel balise Carraisthelle tiehe
 qui est derriere le grand autel au pignon Oriental
 ce que faisant donner pour Constant que ladicte grande
 niche a trois fous separee par deux jambages de pierres
 de taille humaine d'oy hessle de Charge costé de deux
 soufflets ausy en de charge costé au milieu desquelz
 soufflets Il y a une croix que dans l'aveue de deux soufflets
 superieur Il y a une Escusson l'oy de France entouré
 du Colie de l'ordre de saint michel avecq. une Couronne
 Royale au dessus plaque Escusson en de Bretagne et en
 l'aveue par l'oy ange aux deux soufflets superieur Il y a
 deux Escusson le premiere d'Ermine charge' de trois

6

Savoir degenere par un pas en auge, le second est d'argent
à une Croix patte d'argent auant & par le label d'or & de
sable par un auge d'or.

En l'endit le dit uellion pour l'adite dame de hegay a tous bruns
qu'on uellie de ce qu'on a de l'or sur armer est d'or pla d'or
d'or pour ce sept ans qu'il est l'adite & de uellie de d'or. Soufflet

Et y a l'uy d'au blanc saire d'ouillon
Et sur quoy ledit pere ginzatz d'ouillon qu'il y a peu y auis au hegay de
quelq' armer de la maison de hegay d'ouillon de uellie sur par
que l'uy ellie y ou est a pot de sa est par ce quil y a l'uy d'ou
d'ou abbe d'claudeneue de la maison de hegay qui y
oue p'ice faire a p'ice. Ce uellie armer & l'uy d'ouillon d'abbe
ou p'ice p'ice p'ice d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ou p'ice ginzatz que l'uy d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon

LES SEIGNEURS
DE LA MAISON
DE LA MAISON
DE LA MAISON

gelleur Est un cy l'adite d'ouillon est p'ice a l'ellie de l'ouillon
s'qu'on haire de l'uy d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
p'ice d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon

ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon

ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon

ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon
ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon d'ouillon

De trois Jours separe j'au deux Jam bages de pierre detaillee
 sus moult de deux soufflets charge de charny by Escussy d'ou le
 premiere en Escussy au au soz premiere quartie d'argent a l'hoiz
 partte d'argent et le second Eschiquette de quenelle d'argent
 Et hoissie me est Rompu le pendant Il y parroit trois annelets
 pleguatier me dor a hoiz poimee de pin de simple auery que
 Estoille de quenelle de abisme et sur le tout d'argent au
 sauglie de d'oble et Cauche soufflet en charge d'by Escussy
 party au premier d'argent au sauglie de d'oble le second est
 Coupe au premier d'ou a hoiz poimee de pin de simple auery
 Que estoille de abisme, Et le second d'argent a by annelet
 d'argent de abisme touze de hoiz fait de laue de mefue
 profer d'by annelet. Et qu'au bar du premier pour Il y a ty priant
 au bar de saint Couit qui a by sauglie de d'oble
 sur la Cuisse droite pye d'au cadote de viere Il y a
 au her au meury Escussy que ceux sus mentione
 le simple du bain et tant blanc, En leudroit ledit
 pere vingt et ayant fait cesture du proas Et l'al apparu
 par ledit Thomas de dud. lieu de Esstus a' apres quil
 y avoit d'au leudroit de la mat heste Et he ougly a
 du bain blanc ou la d'au de regain prebid y avoit la
 fait avoit quil y avoit by Escussy estius d'argent a hoiz
 solleille ou molle de dor partant une Crose au d'au
 Perquelleit avoit par ouille susdit ledit pere vingt et
 Requiert quelleit soient Remisee d'au cadote mat heste
 Et he Conformement audiot proas Et l'al d'ou pla
 Requiert Cozic dud. lieu de Esstus requit luy a' arde

Et tout quoy avous de venue l'acte p'attendu que l'annit
 est survenu nous avous Remoye le simple de
 de notre Commission a' demany huit heures

C

meridionale. i l'ant de ladite Eglise Il y a une toute
 de l'edite muraille au milieu de laquelle Il y a un Coustoy
 de bois charge d'un arriere par le haut de ladite toute
 est de trois piez, En l'ant dans ladite muraille Il y a
 de terre d'envoy trois piez Charge de cinq Coustoy
 au dessus d'iceux celui du milieu port un arriere par
 de l'party d'un arriere par deux piez trois autres
 ne sont chargees d'aucun arriere par devant d'iceux
 Il y a aussi un Coustoy portant un arriere, au dessus
 d'iceux aussi pour advenir audit fevri que qu'il y a une autre
 muraille d'iceux pour de l'ant de ladite longue meridionale
 par le haut de l'Eglise ayant un Coustoy au dessus Charge d'un
 Coustoy par de France de Bretagne Entouré du Colic
 de l'ordre de saint Michel ayant au dessus une Couronne
 Royale. En l'ant de l'ant de ladite Eglise au dessus d'iceux qu'il y a un
 grand baur à trois piez de l'ant de l'ant de saint Elloy
 qui a de longueur environ sept piez et de longueur trois
 piez Et est charge d'un Coustoy portant un arriere
 de l'ant
 Il y a une Croix de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant
 septentrionale Charge de deux Coustoy Escarille le premier
 par le haut de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant
 le troisieme un arriere avec une merlette, Et au dessus
 par le haut d'iceux grand Coustoy Il y a quatre autres
 Coustoy dont le premier est de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant
 de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant
 avec une merlette Et le quatrieme une Croix avec
 par le haut de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant
 par le haut de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant de l'ant

Congere Il y a une petite croix au haut de laquelle
 est un croc chargé d'yeux que au des sus de ce deux portz
 Il y a deux autres petites croix sans aucune armoir
 D'omone est au d'ouin de la Chapelle qui est au des sus
 de lad. eglise. Et est un haut est au menof sans finie comme
 aussy le pignon oriental de lad. eglise ou est posé l'au des sus
 d'une derriere le grand au des sus. Et y l'endroit led. d'ouin a
 y les b's de faire batis a la ve l'ediffication plus belle ment
 de ladite eglise sans fause deigues et qui prehendent
 de l'premier au des sus a faire. Et de ceux differante Comme Ilz
 voyront

La dicte dame de hegin a l'ye l'endroit adjoxt au a son
 ple de l'ye des sus dit que l'ye cinq deussone que prebud ledit
 pere jingate et mentionné aux roces et bal del'ye mille
 Centre cinq y son Enore p'de de puce loy ya l'urore adjoxt
 de armoir de France au des sus a l'adroit. Ce qui se void
 dans ladite eglise qui fait cinq qu'on a change l'ye l'urore
 dans ladite eglise. Et se rapportant qu'on preut aussy
 auoir change l'elluy de ladite dame d'ouin son pere et soit ya
 l'uy la d'ymioir et p'pre s'ist a l'establissement d'udit
 l'ouillon

Et ce Requerrant ledit pere jingate luy auoir donne
 pour aduere que dans le milieu de l'anciff distant du grand
 au des sus d'ouin p'ced et du cost de l'euangile Il y a un
 banc de longueur d'ouin quatre p'ced p'de largeur trois
 p'ced p'de luy que ledit pere jingate adites de le banc
 se uant pour le p'ced

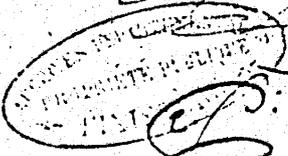
D'omone est au dit thomais que prece la tombe qui est de la
 Congere meridionale Il y a deux pierres de tomballe
 qui l'adit ay armoir au des sus de l'ouin, comme aussy
 que sur la porte principale du Cemittier Il y a une
 Niche dans laquelle Il se void un escudo au pied
 duquel un homo Il y a un escudo portau et d'angli est

Aoust Quoy Nous nous fait nostre present prout
 verbal sur les lieux a' Galliois a' ce qui sera veu & souz
 Et le Cousantua Es. du Staugie & de ce contuue
 auec permission auid. d'ouin auid. non dedes molu
 l'adite lig bige pour la Heba stie s'iuant. C'est e' prout
 d'elli Geration d'ab' & simple de d'uid. d'ouin & de ce qui
 l'eta' blira leu. Escaptoe & de ce de s'ibere de la
 me s'ue maniere d'unes meorde qu'ile font presant
 autans que faire s'proua, sans sans part' s'ie qui
 pre'ndent plus grand droit a' s'proue in par' a' ion
 aint' qu'ile s'ozont, & a'it Comme d'itue le dit jour
 p' in s'ouber no'ne s'ign' & Celluz de s'ouber s'ign'ant
 auid' s'ig'ue Charles. Dou del s'ue s'ial. J. du Staugie
 d'at s'ouber s'ign'ant, uo'ye de he gain, Fran'ois s'ig'at
 s'ouber s'ign'ant. s'p' m' mess'ion p' Thomas p' J. Larsonne
 s'ouber s'ign'ant. s'p' g' le s'p'edone. Commis au grez
 auid' s'ig'ue g' le s'p'edone. Commis au grez. Et

Collatione d'original par nous s'ouber s'ign'antz uottaire
 de la Cour s'p'udition de laudeneu nous appar' par
 Reueuand p'ere d'ouin Fran'ois s'ig'at & Heligieus s'ue d'it
 s'ue d'it auid' s'p'edone de laudeneu p'aly de l'iuo
 auid' s'p'edone d'au s'p'udition d'allois s'ue d'it
 Il s'ouber s'ign'ant s'p'edone s'ue d'it s'p'edone s'ue d'it
 Ce s'ouber s'ign'ant s'ue d'it s'p'edone s'ue d'it s'p'edone
 s'ue d'it s'p'edone s'ue d'it s'p'edone s'ue d'it s'p'edone

Fr. Francois s'ig'at
 s'ouber s'ign'ant
 no' s'ue d'it

P. Marcar
 s'ue d'it



Note : certaines armoiries décrites dans ce texte ont pu être identifiées :

- Façade Ouest, sous la galerie du clocher :

1. écu parti des armes de France et de Bretagne entouré du collier de l'ordre de saint-Michel et surmonté d'une couronne royale.
2. "d'hermine avec une église surmonté d'une mitre avec une crosse derrière" : armoiries de l'abbaye de Landévennec.
3. "d'hermine chargé de trois fasces avec une crosse derrière " : armoiries de Jean du VIEUX-CHASTEL, abbé de Landévennec, mort en 1522.

- Façade Ouest, plus bas que les précédents :

- deux écus, cf. 2 et 3 ci-dessus.

- Maîtresse-vitre

1. de France, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel.
2. de Bretagne, tenu par un ange.
3. d'hermine chargé de trois fasces de gueules, tenu par un ange : Jean du Vieux-Chastel, puis trois écus non identifiés.
4. "enouallé (?) d'argent à une barre de sable, chargé de trois étoiles d'argent" = MATHEZOU.
5. "d'argent à une barre de sable chargé de trois étoiles d'argent" = JEAN MATHEZOU, prieur de 1603 à 1608.

- Une verrière dans le mur Sud sous laquelle se trouve un banc :

armes de TREOURET = un sanglier (D'argent au sanglier de sable en furie ayant la lumière et les défenses d'argent).

Toutes les autres armoiries décrites restent à identifier.

Annexe n° 3 : Relevés de l'architecte BIGOT en Mars 1867.

A.E. QUIMPER. Photocopies

3.A. Plan au sol.

3.B. Coupe sur la partie occidentale de la nef.

3.C. Elévation de la façade occidentale.

Annexe n° 4 : projet d'une deuxième sacristie par l'architecte
MARIN (?), daté du 3 Décembre 1889.

A.P. Châteaulin. Photocopie.

Doc. 1	Elévation ouest et coupe transverse Reproduction de l'ouvrage de O. Campet et Le...	68.29.44 V
Doc. 2	Plan 1867. Arch. Diocèse de Quimper et Lé...	68.29.43 V
Doc. 3	Vue de la ville et vieux port. Reproduction C. SAS	80.29.11 V
Doc. 4	Elévation Ouest (carte postale ancienne - reproduction)	78.29.571 X
Doc. 5	La rue de l'Eglise - - - -	78.29.576 X

Table des Figures

Fig. 1	Vue de situation prise du Nord-Ouest	72.29.938 V
- 2	Façade Ouest, partie inférieure	72.29.939 V
- 3	Clocher, vue d'ensemble prise du Nord	72.29.586 V
- 4	Façade Sud, vue d'ensemble	72.29.936 V
- 5	- - sacristie	72.29.588 V
- 6	- - - - armoiries sur le pan Nord-Est	72.29.589 V
- 7	Chevet, vue d'ensemble prise du Sud-Est	72.29.591 V
- 8	- vue d'ensemble prise du Nord-Est	72.29.590 V
- 9	Façade Nord, vue d'ensemble	72.29.584 V
- 10	- - vue d'ensemble	72.29.585 V
- 11	- - porte	72.29.587 V
- 12	Nef et choeur, vue axiale vers l'Est	72.29.475 V
- 13	Nef, vue axiale vers l'Ouest	72.29.474 V
- 14	Bras Sud du transept, vue diagonale Nord-Ouest/Sud-Est	72.29.477 V
- 15	Bras Nord du transept, vue diagonale Sud-Ouest/Nord-Est	72.29.478 V
- 16	Choeur, vue axiale vers l'Est	72.29.476 V
- 17	Collatéral Sud, chapelle des Fonts à l'Ouest	72.29.484 V
- 18	Collatéral Nord, vue axiale vers l'Est	72.29.480 V
- 19	Nef, vue transversale sur la 3ème travée	72.29.481 V
- 20	Bras Sud du transept, élévation de l'arcade Est	72.29.485 V
- 21	Déambulatoire, côté Sud	72.29.482 V
- 22	Chapelle d'axe, vue d'ensemble	72.29.483 V
- 23	Couvrement du choeur, vue d'ensemble	72.29.479 V
- 24	Blochet, croisée, angle Sud-Ouest	72.29.535 X
- 25	- - angle Nord-Ouest	72.29.538 X
- 26	- - angle Nord-Est	72.29.537 X
- 27	- - angle Sud-Est	72.29.536 X

MOBILIER

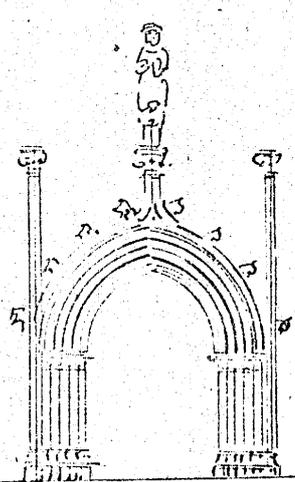
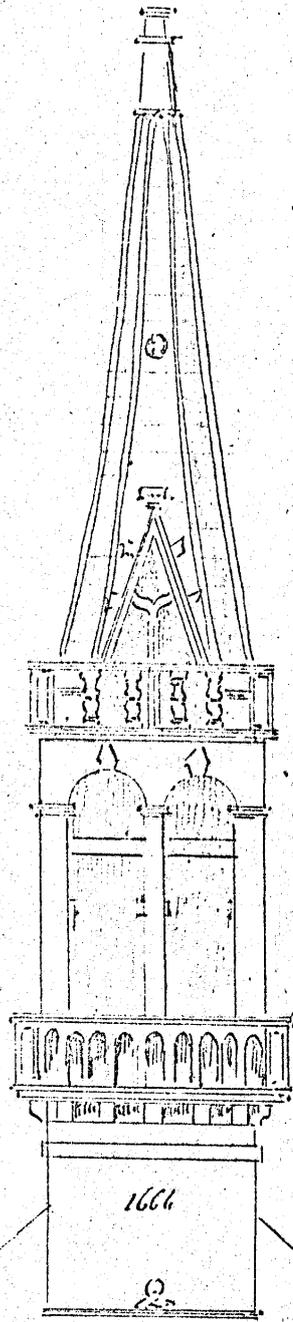
Fig. 1	Autel-retable, bras Nord du transept, vue générale	72.29.360 V
- 2	- - - - - détail autel	72.29.362 V
- 3	- - - - - détail autel	68.29.186 X
- 4	- - - - - détail retable	68.29.187 X
- 5	- - - - - détail ange	68.29.188 X
- 6	- - - - - détail couronnement	72.29.361 V
- 7	- - - - - - - - -	68.29.190 X
Fig. 1	Autel-retable, bras Sud du transept	72.29.359 V
- 2	- - - - - tabernacle	68.29.183 X
- 3	- - - - - détail aileron	68.29.184 X
- 4	- - - - - détail couronnement	68.29.185 X
Fig. 1	Statue du Christ en croix	68.29.181 X
- 2	- - - - - détail	68.29.182 X
Fig. 1	Statue de sainte Claire	72.29.487 V
- 2	- - - - - revers	72.29.488 V
Fig. 1	Statue de saint Corentin	72.29.486 V
- 2	- - - - - revers	72.29.539 X
- 3	- - - - - détail base	72.29.540 X
Fig. 1	Statue de saint Idunet	72.29.541 X
- 2	- - - - - vue de trois-quarts	72.29.542 X
Fig. 1	Statue de saint Luc	72.29.543 X
Fig. 1	Groupe Vierge de Pitié (presbytère)	68.29.178 X
- 2	- - - - - détail Vierge	68.29.179 X
- 3	- - - - - détail Christ	68.29.180 X
Fig. 1	Crossette (presbytère)	68.29.176 X
- 2	- - - - - détail inscription	68.29.177 X

ORFEVRES

Fig. 1	Boite aux huiles	71.29.580 X
Fig. 1	Calice (1)	67.29.732 X
- 2	-	71.29.575 X
- 3	- poinçon	71.29.300 Z
- 4	-	71.29.301 Z

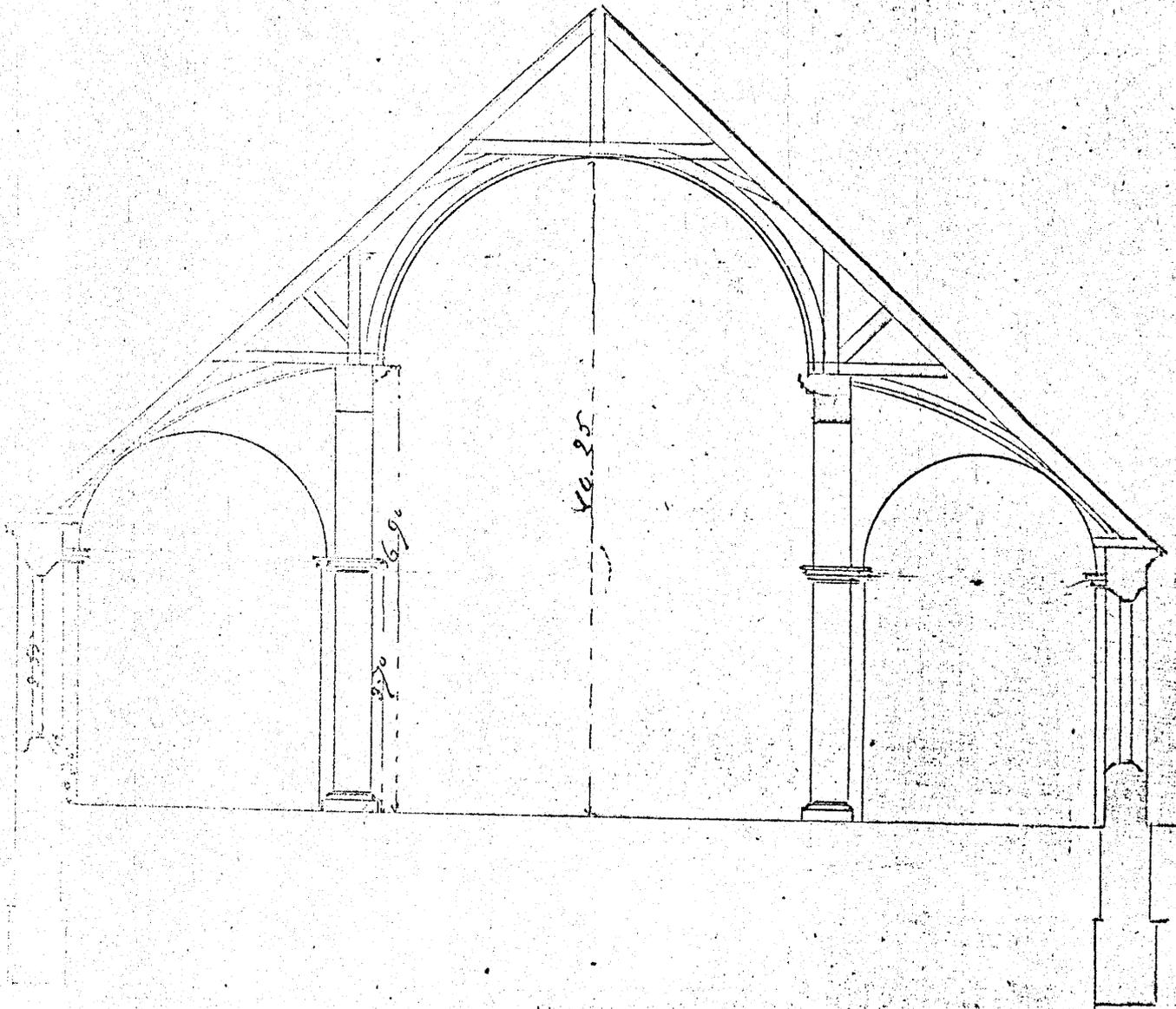
Fig. 1	Calice (2)		67.29.733 X
- 2	-		71.29.574 X
- 3	-	coupe	71.29.573 X
- 4	-	ped	71.29.572 X
Fig. 1	Calice (3)		71.29.576 X
- 2	-		71.29.297 Z
- 3	-		71.29.298 Z
- 4	-		71.29.299 Z
Fig. 1	Calice (4)		67.29.780 X
Fig. 1	Ciboire (1)		71.29.578 X
- 2	-		71.29.579 X
- 3	-		71.29.565 X
Fig. 1	Ciboire (2)		67.29.779 X
Fig. 1	Encensoir (1)		71.29.302 X
Fig. 1	Encensoir (2)		67.29.781 X

2' 1. dunt. cheReaukin

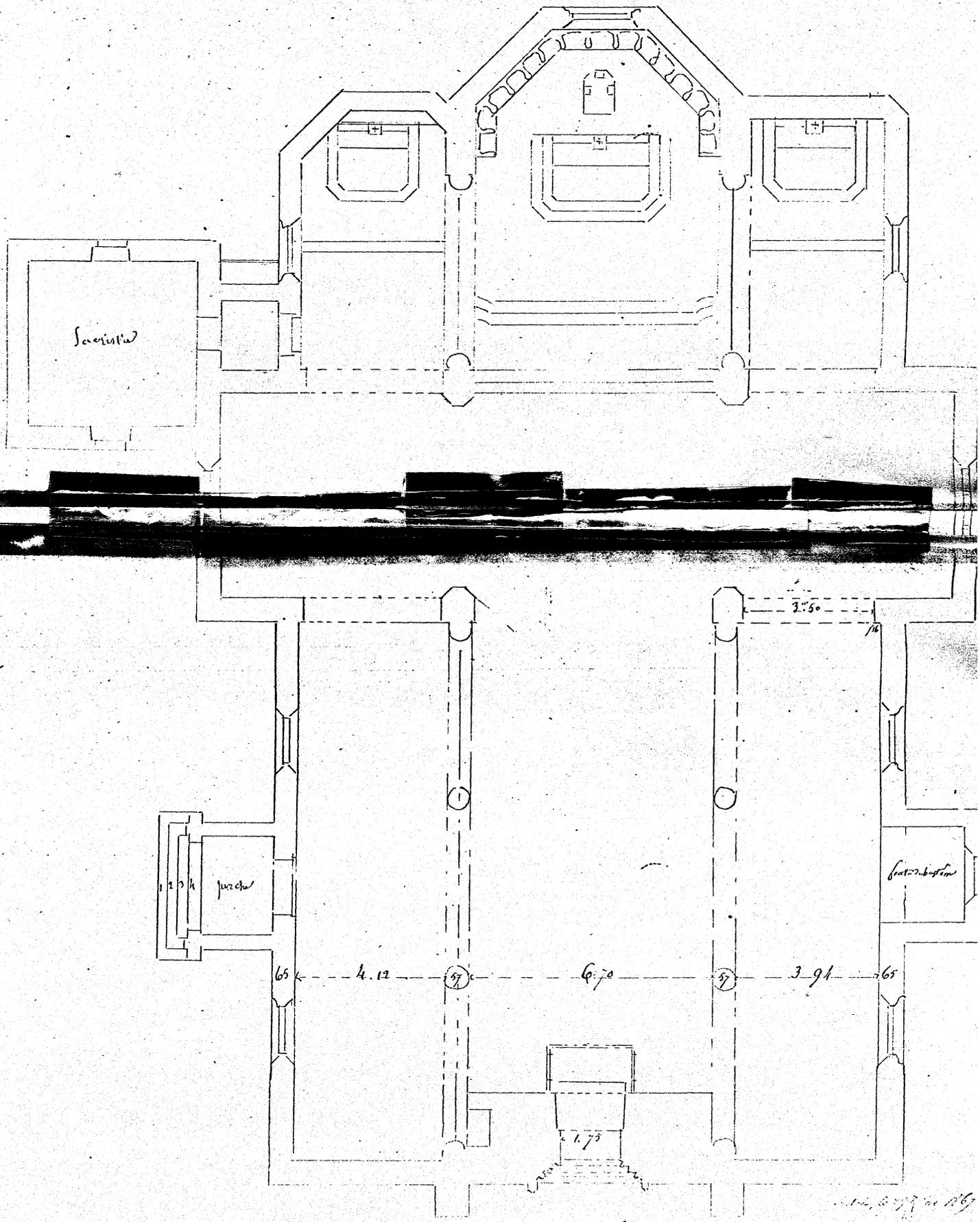




51 Idunet - Chateaulin.



planuello del batistino.



1867

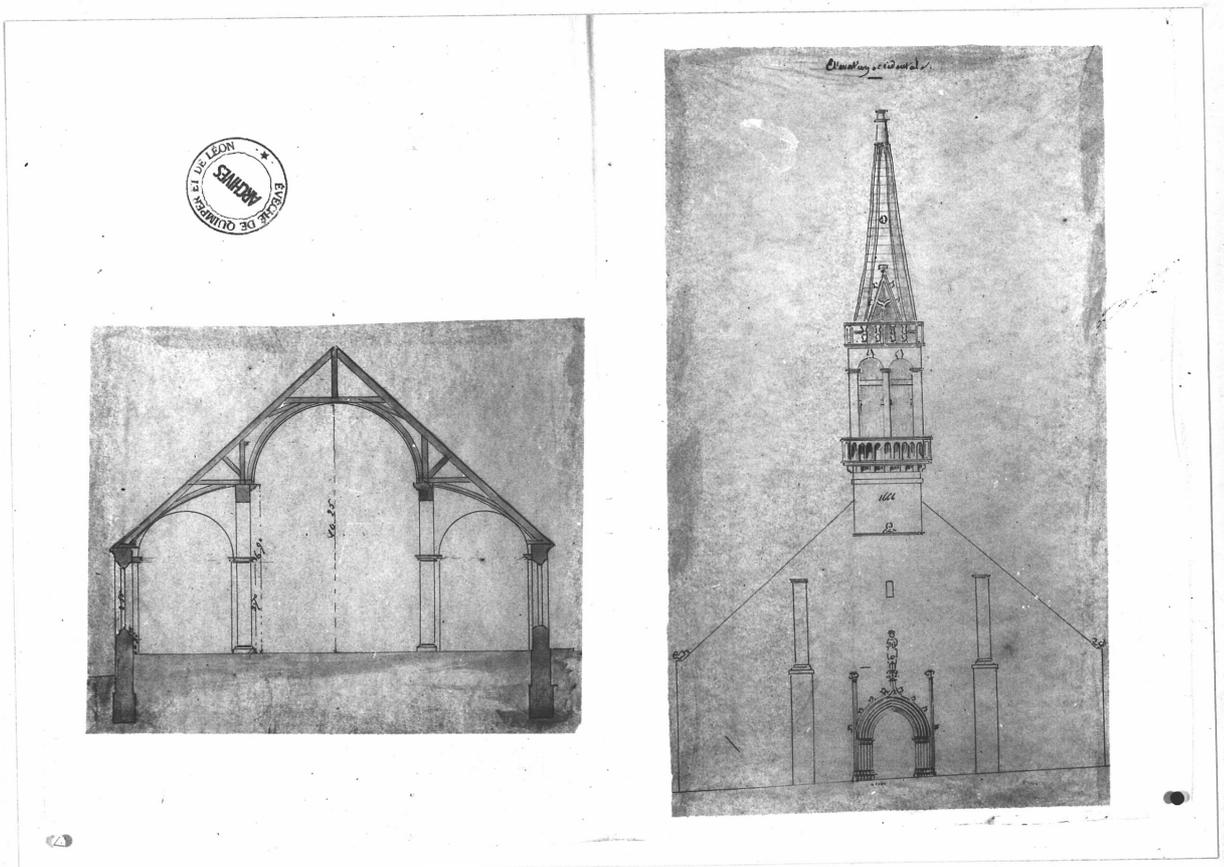
EGLISE PAROISSIALE

Elévation et Coupe - Reproduction des Archives
du Diocèse de Quimper et Léon

Cliché DAGORN

68.29.44 V

Doc. 1



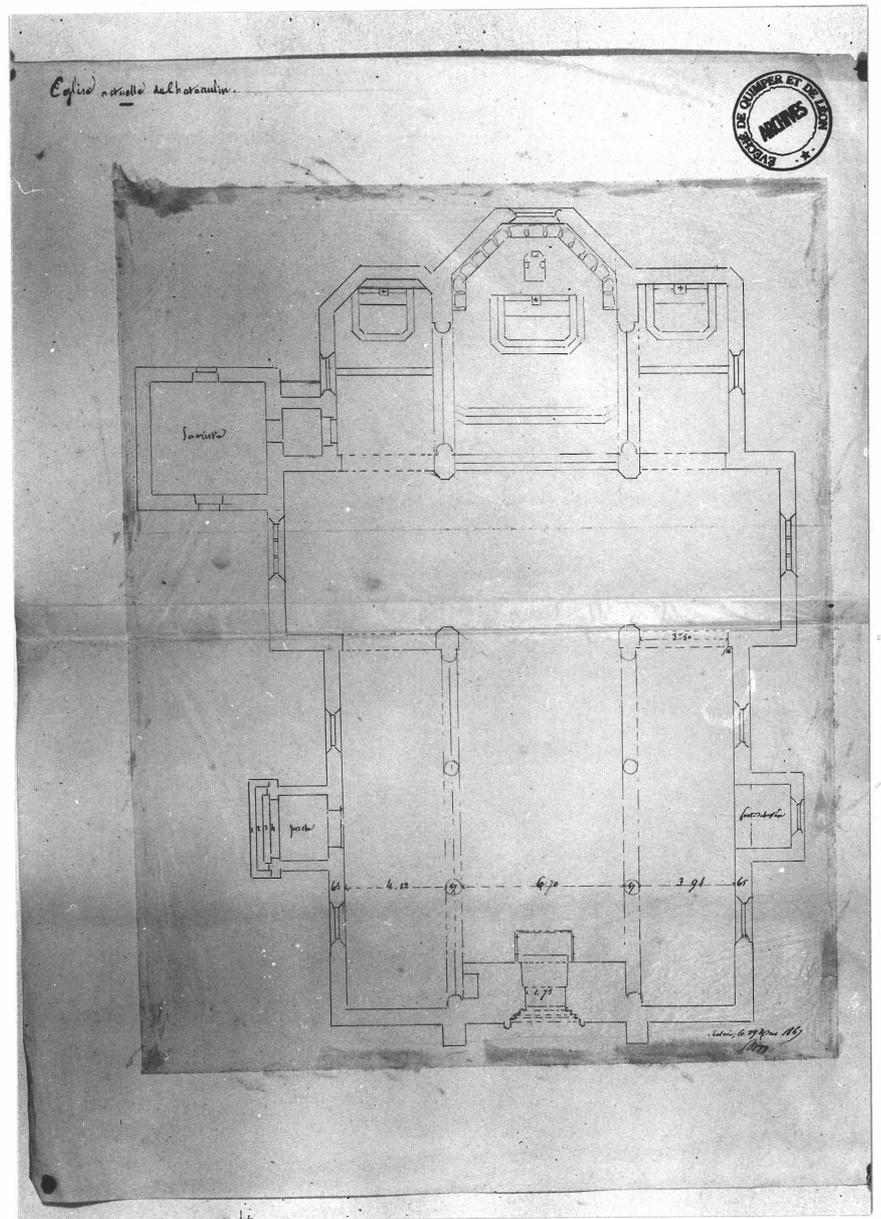
EGLISE PAROISSIALE

Plan - 1867 - Reproduction des Archives du
Diocèse de Quimper et Léon

Cliché DAGORN

68.29.43 V

Doc. 2



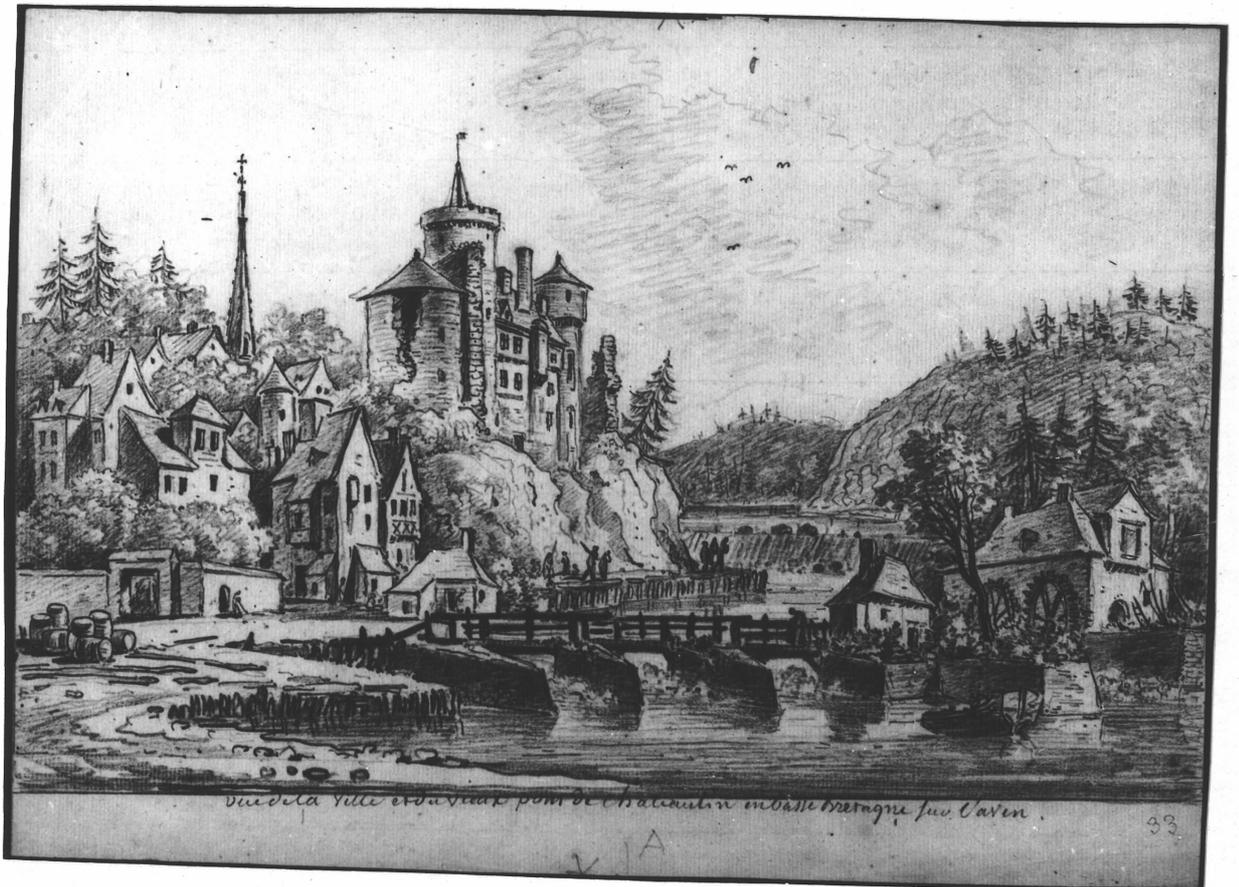
Vue de la ville et du vieux port

Reproduction dessin L.F. CASSAS
(1756-1827)

Cliché ARTUR

80.29.11 V

Doc. 3



CHATEAULIN 29

EGLISE SAINT-IDUNET

Elévation Ouest

Carte Postale ancienne

REPRODUCTION

Cliché ARTUR

78.29.571 X

Doc. 4



CHATEAULIN 29

Eglise Saint-Idunet et Rue de l'Eglise

Carte Postale ancienne

REPRODUCTION

Cliché ARTUR

78.29.576 X

Doc. 5



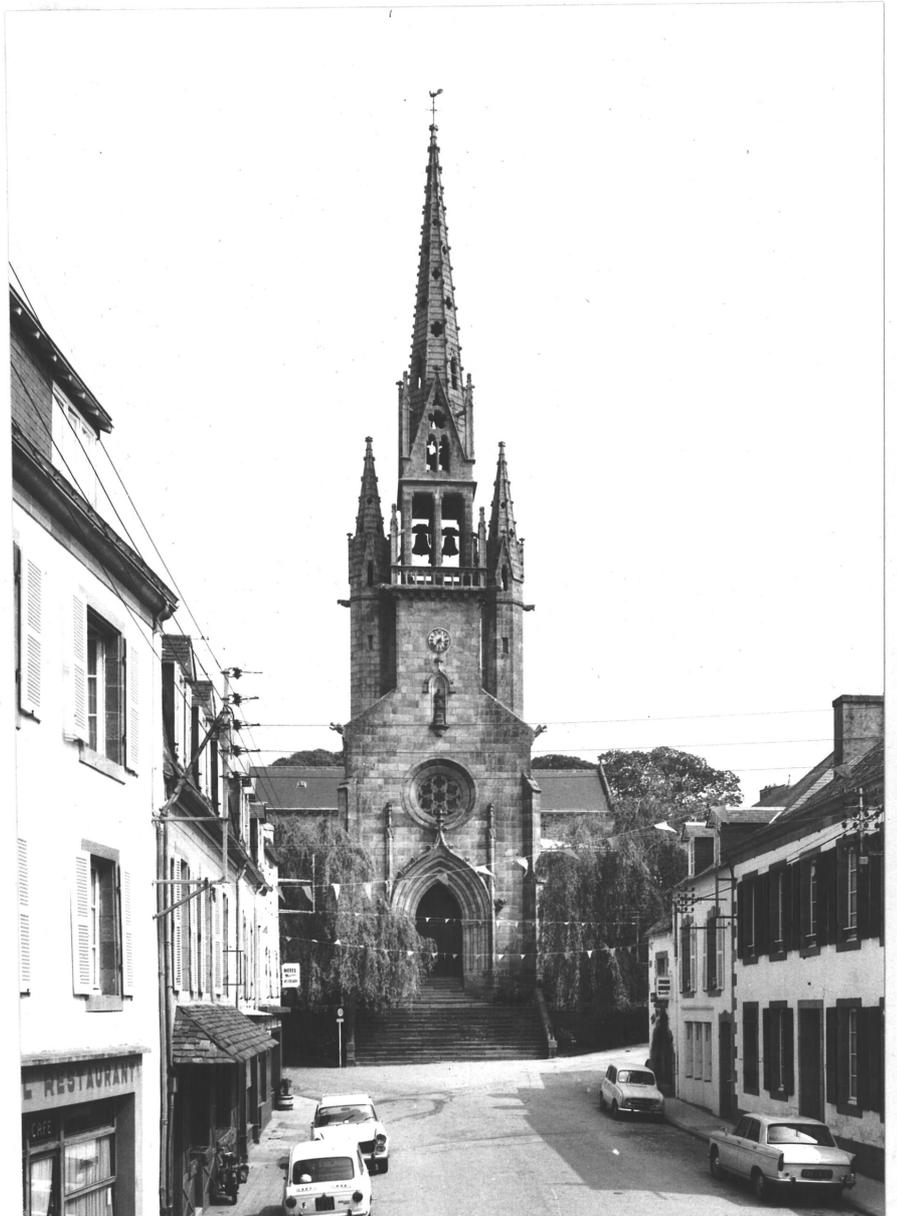
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Vue de situation prise du Nord-Ouest

Cliché DAGORN

72.29.938 V

Fig. 1



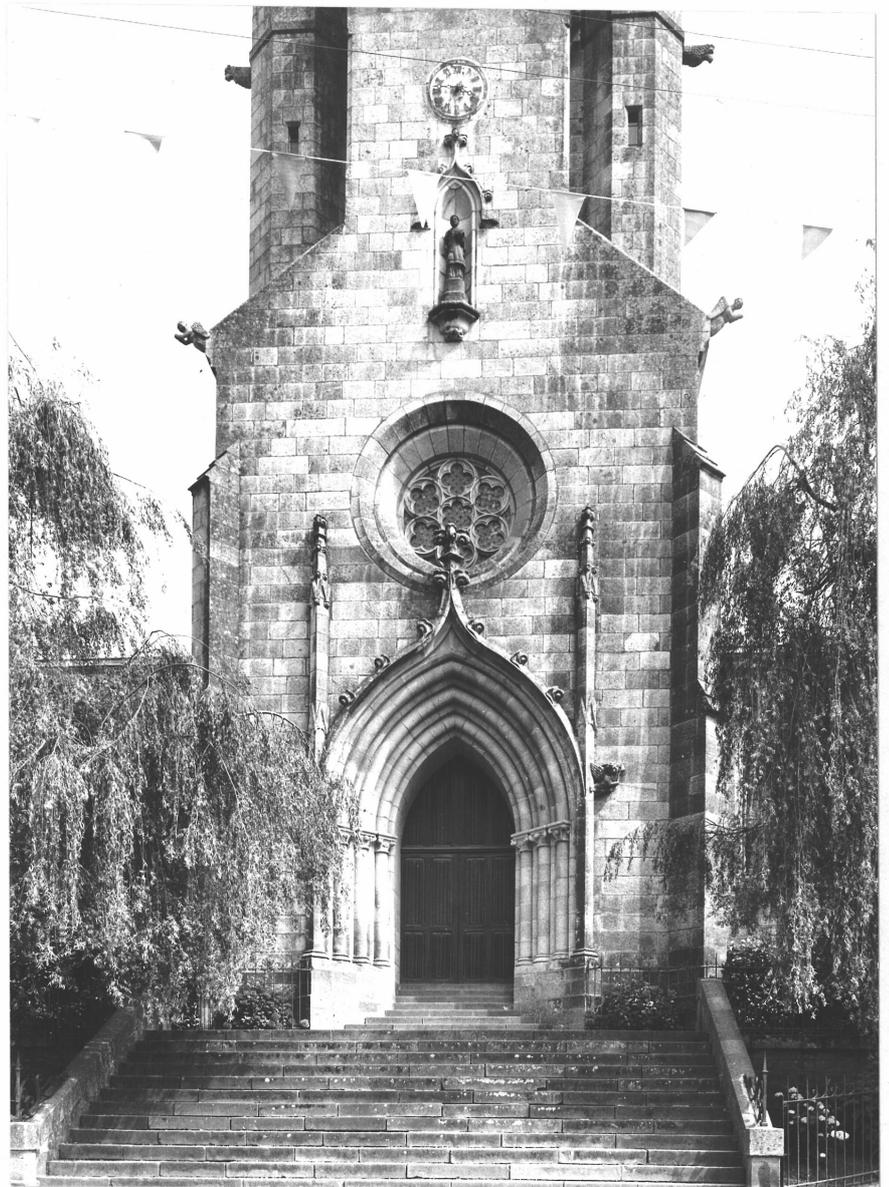
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Ouest : partie inférieure

Cliché DAGORN

72.29. 939 V

Fig. 2



CHATEAULIN 29

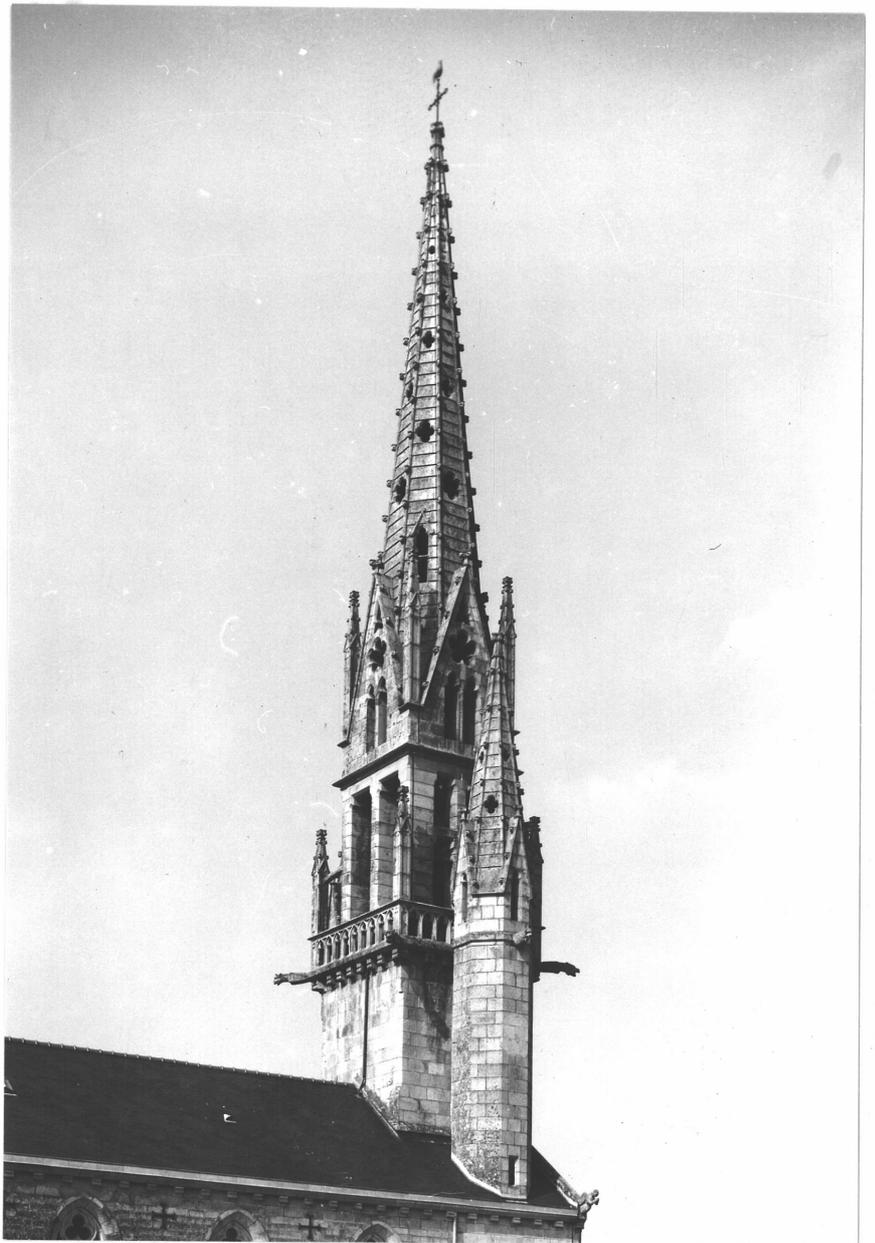
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Clocher - vue d'ensemble prise du Nord

Cliché DAGORN

72.29.586 V

Fig. 3



EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Sud - vue d'ensemble

Cliché DAGORN

72.29.936 V

Fig. 4



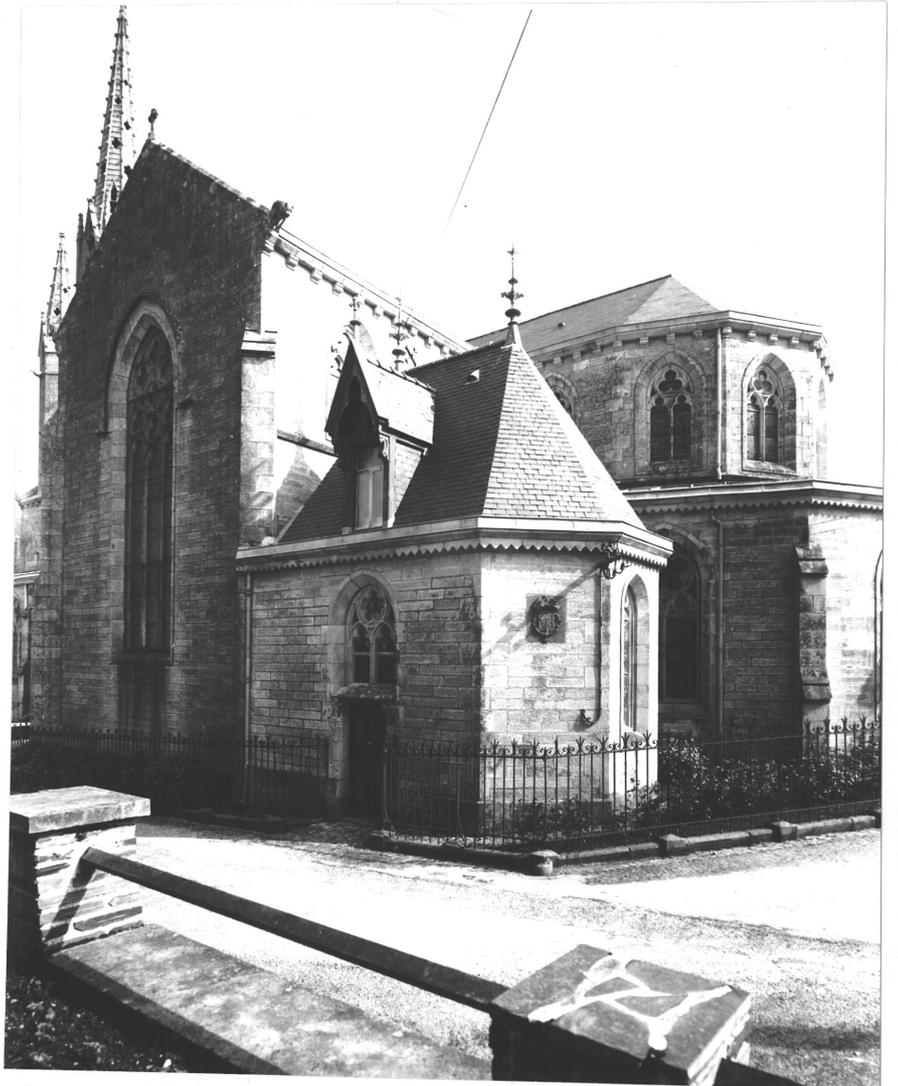
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Sud : sacristie

Cliché DAGORN

72.29.588 V

Fig. 5



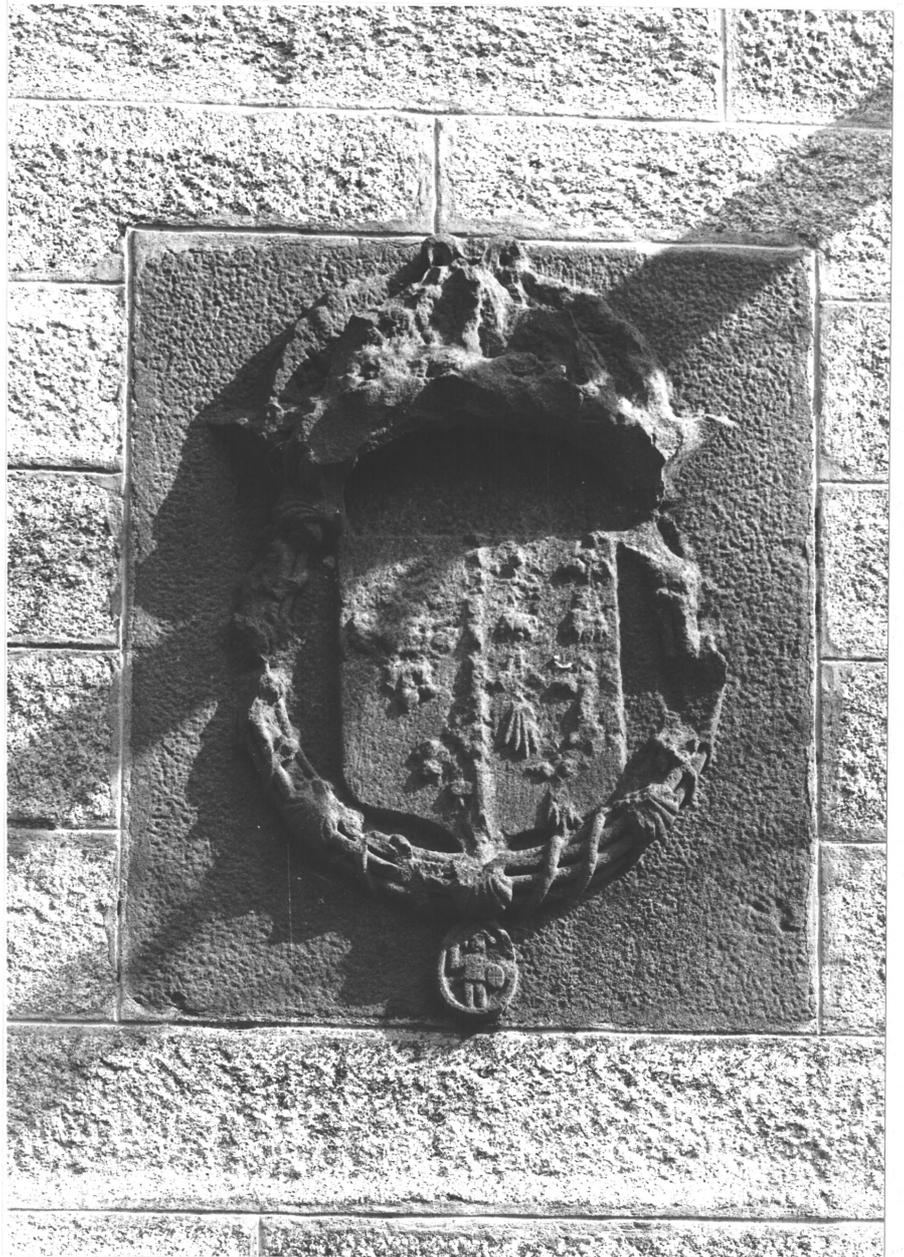
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Sud : sacristie, détail des
armoiries sur le pan Sud-Est

Cliché DAGORN

72.29.589 V

Fig. 6



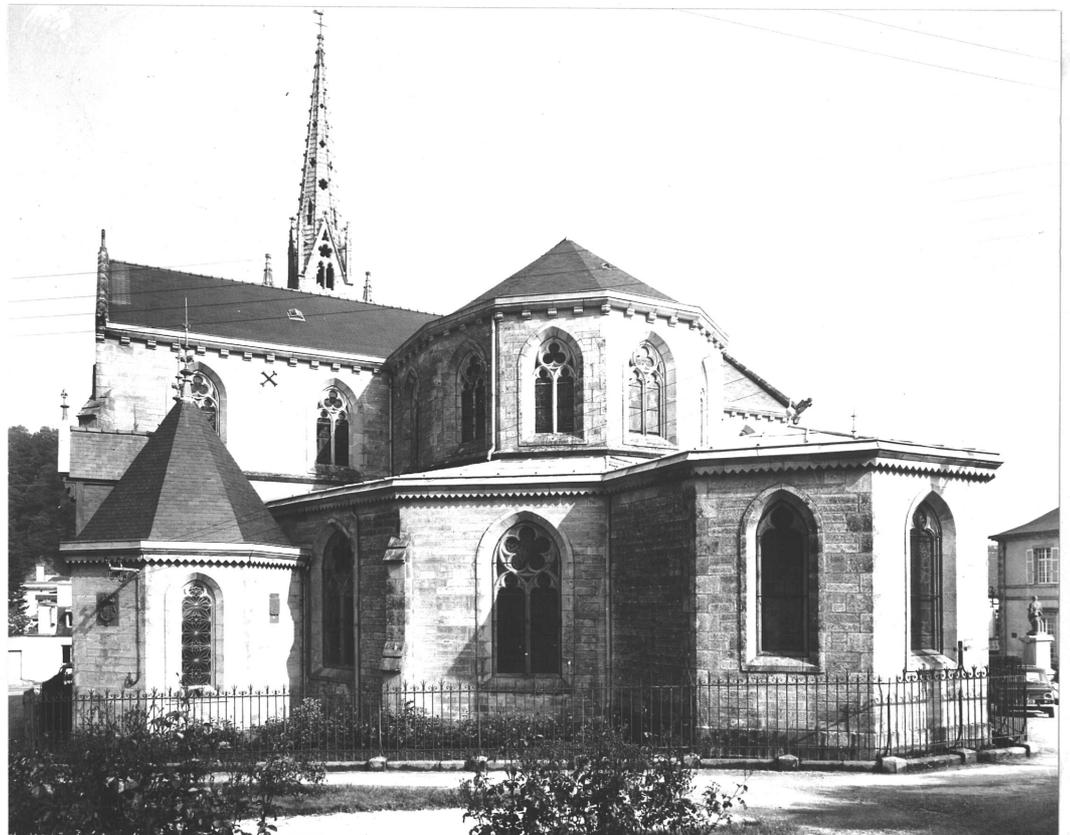
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Chevet : vue d'ensemble prise du
Sud-Est

Cliché DAGORN

72.29.591 V

Fig. 7



EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Chevet : vue d'ensemble prise du Nord-Est

Cliché DAGORN

72.29.590 V

Fig. 8



CHATEAULIN 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Nord : vue d'ensemble

Cliché DAGORN

72.29.584 V

Fig. 9



CHATEAULIN

29

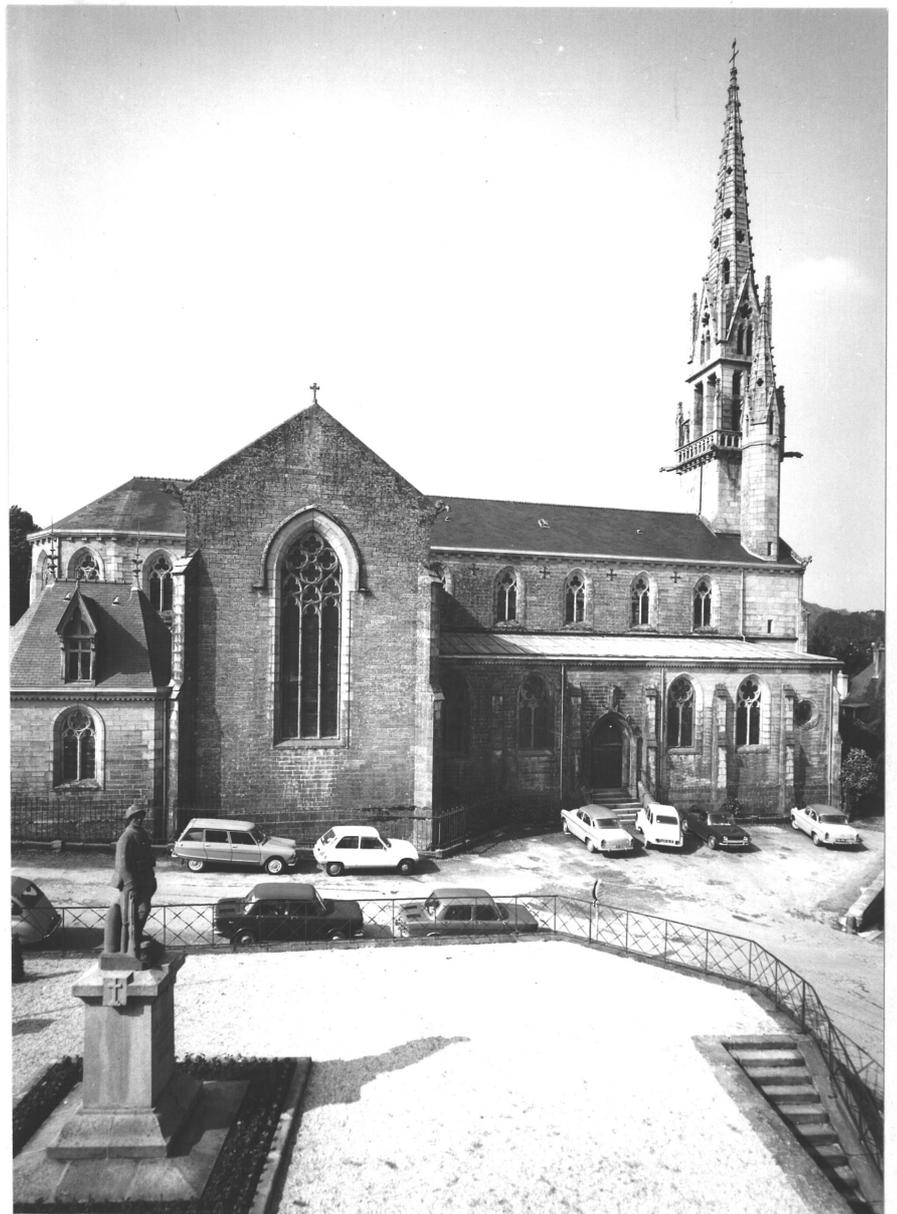
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Nord : vue d'ensemble

Cliché DAGORN

72.29.585 V

Fig. 10



CHATEAULIN 29

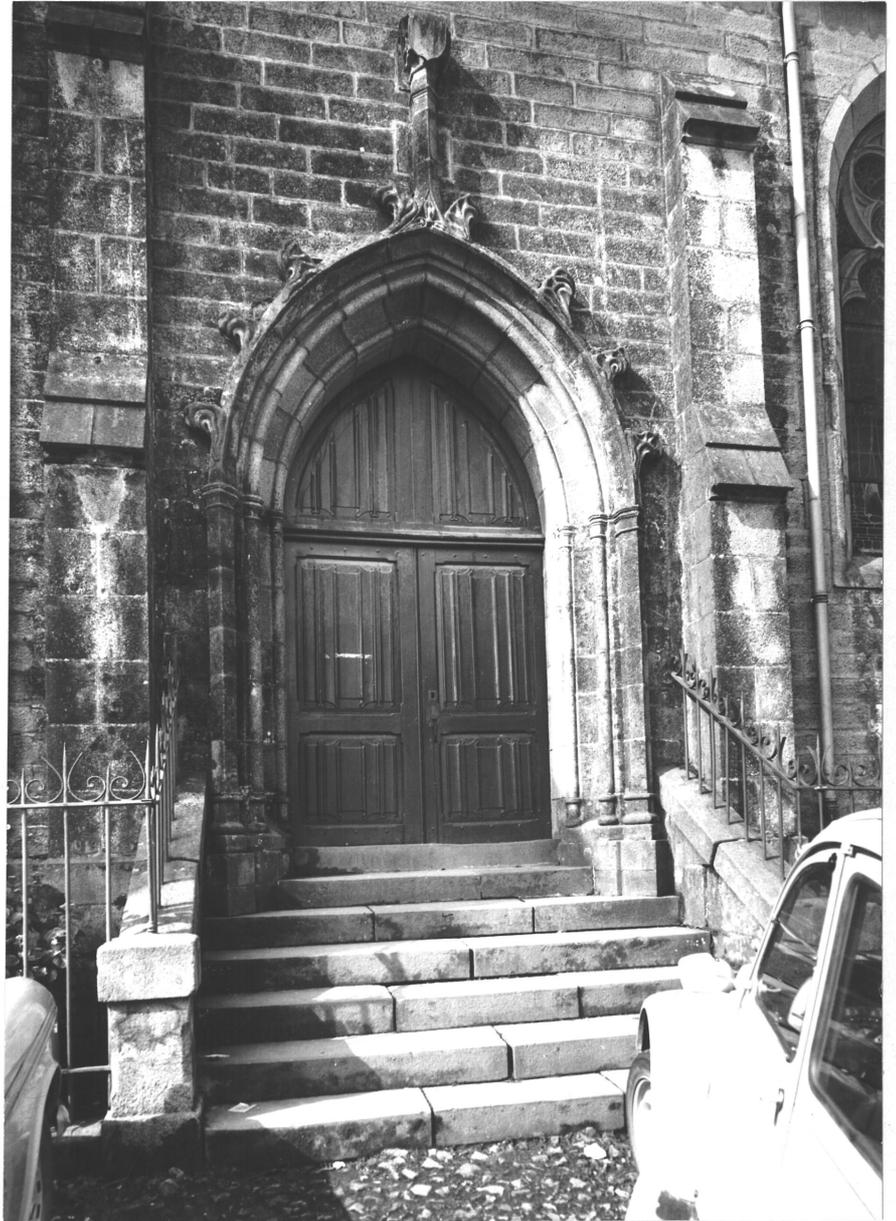
EGLISE PAROISSIALE SAINT-IDUNET

Façade Nord : porte

Cliché DAGORN

72.29.587 V

Fig. 11



CHATEAULIN 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Nef et chœur : vue axiale vers l'Est

Cliché DAGORN

72.29.475 V

Fig. 12



CHATEAULIN · 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Nef - vue axiale vers l'Ouest

Cliché DAGORN

72.29.474 V

Fig. 13



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Bras Sud du transept : vue diagonale
Nord-Ouest/Sud-Est

Cliché DAGORN

72.29.477 V

Fig. 14



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Bras Nord du transept : vue diagonale
Sud-Ouest/Nord-Est

Cliché DAGORN

72.29.478 V

Fig. 15



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Choeur : vue axiale vers l'Est

Cliché DAGORN

72.29.476 V

Fig. 16



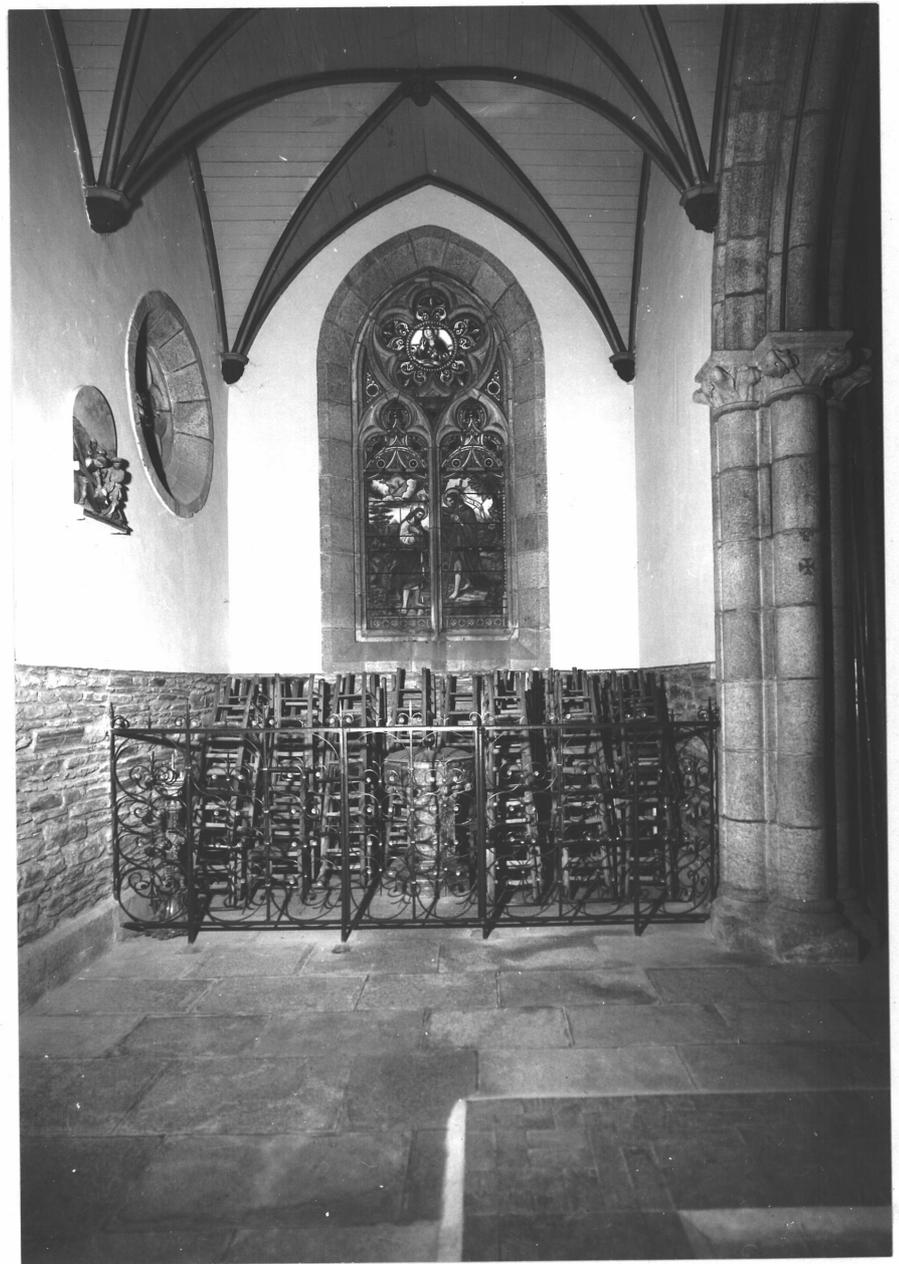
EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Collatéral Sud : chapelle des fonts à
l'Ouest

Cliché DAGORN

72.29.484 V

Fig. 17



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Collatéral Nord : vue axiale vers l'Est

Cliché DAGORN

72.29.480 V

Fig. 18



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Nef - vue transversale sur la troisième travée

Cliché DAGORN

72.29.481 V

Fig. 19



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Bras Sud du transept : élévation de
l'arcade Est

Cliché DAGORN

72.29.485 V

Fig. 20



EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Déambulatoire : côté Sud

Cliché DAGORN

72.29.482 V

Fig. 21



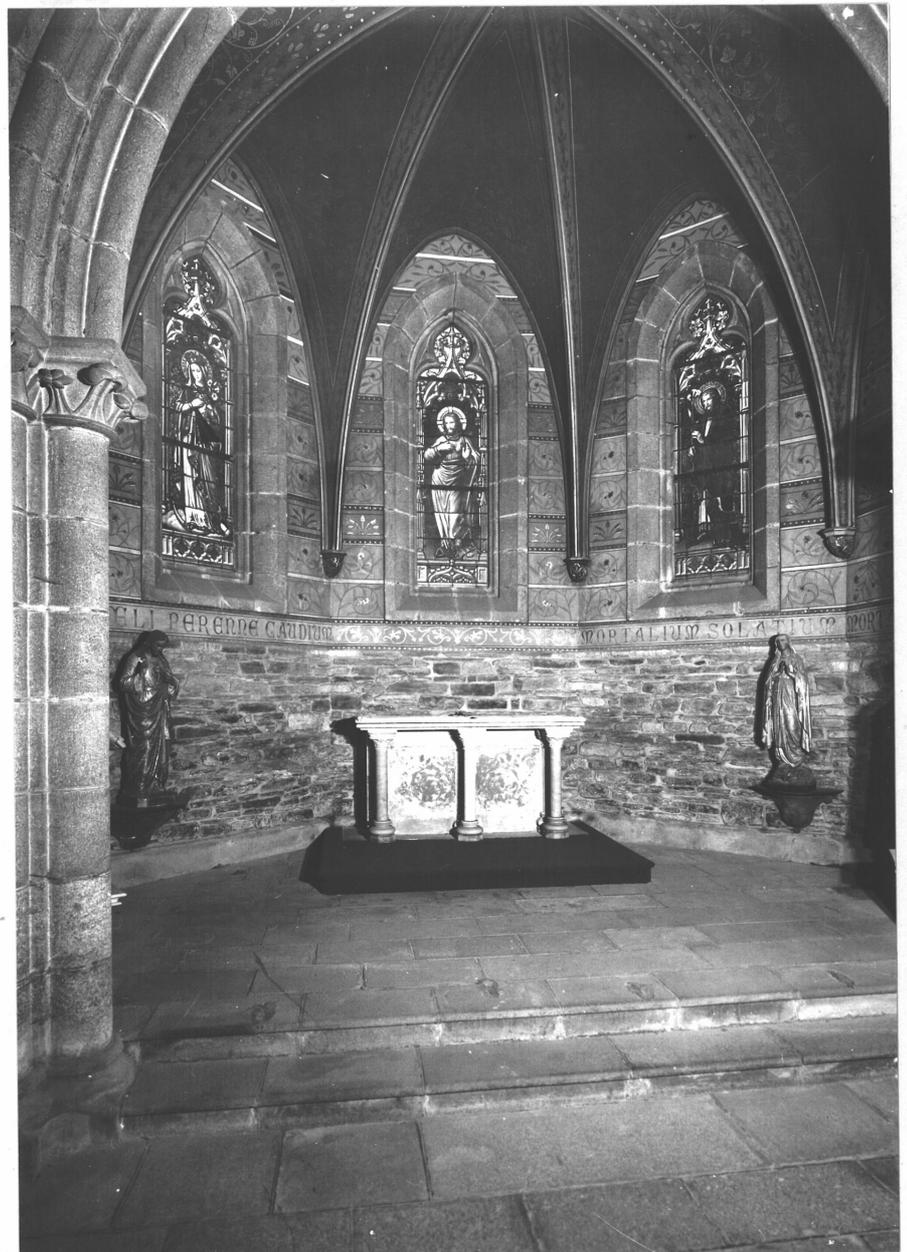
EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Chapelle d'axe : vue d'ensemble

Cliché DAGORN

72.29.483 V

Fig. 22



CHATEAULIN 29

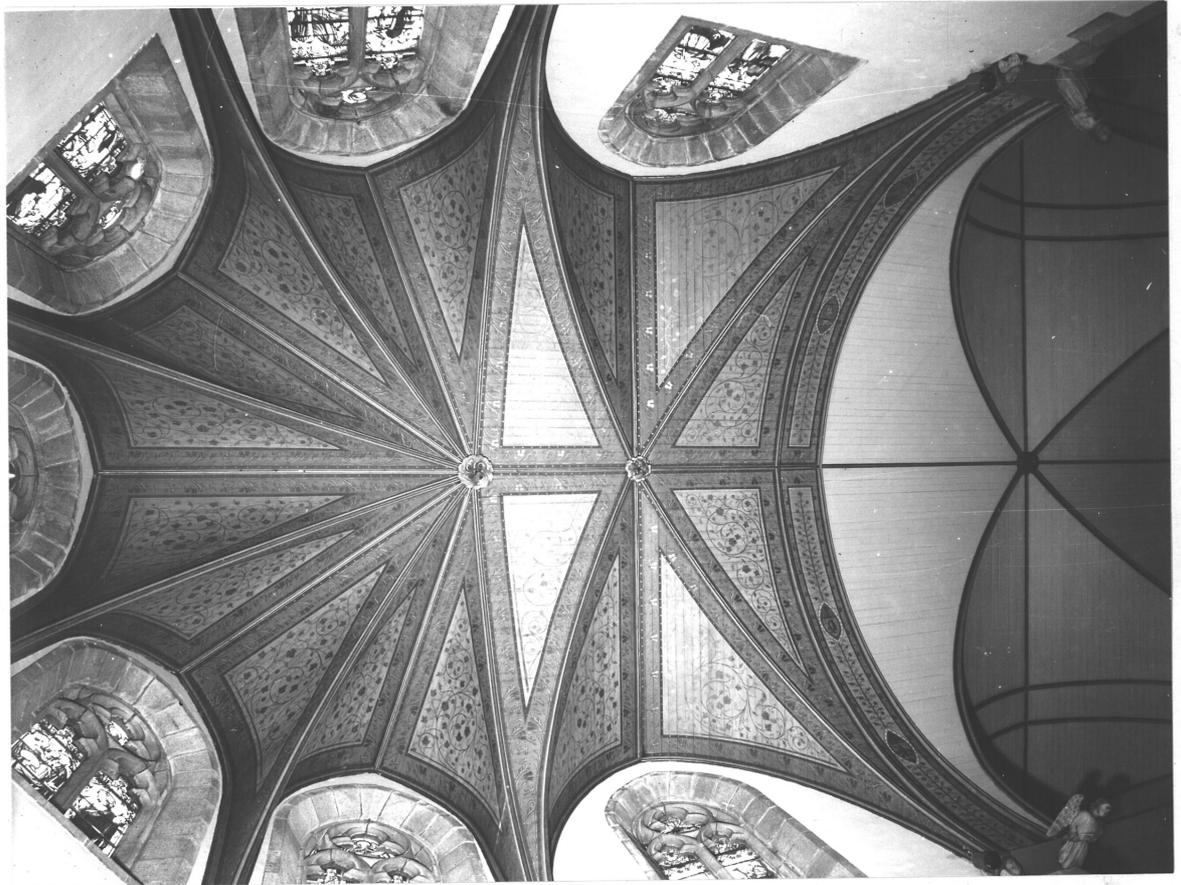
EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Couvrement du choeur : vue d'ensemble

Cliché DAGORN

72.29.479 V

Fig. 23



CHATEAULIN

29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Blochet - croisée, angle Sud-Ouest

Cliché DAGORN

72.29.535 X

Fig. 24



CHATEAULIN 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Blochet - croisée, angle Nord-Ouest

Cliché DAGORN

72.29.538 X

Fig. 25



CHATEAULIN 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Blochet - croisée, angle Nord-Est

Cliché DAGORN

72.29.537 X

Fig. 26



CHATEAULIN 29

EGLISE PAROISSIALE SAINT IDUNET

Blochet - croisée, angle Sud-Est

Cliché DAGORN

72.29.536 X

Fig. 27

